

Abonnement.

Le CANADIEN, Journal Politique, Littéraire, Scientifique, Commercial, Industriel et Agricole, est imprimé et publié au n° 21, rue La Montagne (Basse-Ville), Québec, et paraît tous les jours pendant la saison des affaires, excepté le dimanche. Le prix de l'abonnement est de \$4 par année. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui ne peut être moindre que six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franchises de port, au bureau du journal.

# LE CANADIEN.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

Trux des Annonces.

Six lignes et au-dessous, 2s. 6d. pour la première insertion, et 7d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six, 3s. 6d. pour la première insertion, et 10d. pour chaque insertion subséquente. Annonces de dix lignes, 4s. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente. On traite aussi de gré à gré pour les longues annonces. Les annonces, écrites correctement, doivent être envoyées avant neuf heures les jours de publication, et toujours accompagnées d'un ordre; autrement elles seront publiées jusqu'à ce qu'il soit dit de les discontinuer.

J. G. BARTHE, REDACTEUR-EN-CHEF.

E. R. FRÉCHETTE, PROPRIÉTAIRE.

POÉSIE.

Les Laboureurs.

Ne méprisons jamais le sol qui nous vit naître,  
Ni l'homme dont les bras, pour notre bien-être  
S'usent à force de labours,  
Ni ses robustes fils ployés sur leurs faucilles,  
Ni son modeste toit, ni le chant de ses filles,  
Qui reviennent, le soir, avec les travailleurs.

Is me ssonnent pour nous, et les fruits de leurs peines,  
Bonds épis, doux trésors des jaunissantes plaines,  
Blanches et soyeuses toisons,  
Larges troupeaux chassés de leurs oasis vertes,  
Toutes ces choses là par eux nous sont offertes,  
Et c'est avec leur or que nous les leur payons.

Notre avenir est là! nos champs gardent le germe  
D'hommes propres à tout, au cœur changeant ou ferme,  
Faisant un bon ou mauvais pli;  
Dirigeons vers le bien leur mâle intelligence  
Instruisons-les; savoir, c'est barguer l'indigence  
Et peut-être sauver un peuple de l'oubli.

Il n'est que ce moyen d'atteindre un long bien-être,  
D'attacher à ce sol fécond qui les vit naître  
Les hommes aimant les labours.

De voir leurs nombreux fils, ployés sur leurs faucilles,  
Et d'entendre, le soir, le doux chant de leurs filles  
Se mêler à celui des rudes travailleurs.

J. LESOUR.

LITTÉRATURE.

LES VIOLETTES DE PARME.

PAR ANÉDÉE AITAUVRE.

CHAPITRE VII.

LE MÉDECIN DE SON HONNEUR.

De retour à la maison, la jeune fille alla s'enfermer dans sa chambre. Tout ce qui s'était passé fermenta dans sa tête, et la réflexion en assombrissait les contours. Comme Nessus à la robe symbolique, il lui sembla que ses vêtements de soie, ses bijoux, ses parures étaient autant d'aiguillons. Les couleurs du triste tableau dont elle avait été spectatrice s'avivaient de toute la cruauté du contraste. Tout lui pesait, la conscience de sa fortune honteusement acquise, son bien-être, l'affection même dont elle se sentait entourée; car elle comprenait que c'était autant d'usurpations. Il lui sembla comme au spectacle de ces fantasmagories qui illuminent les profondeurs de l'obscurité, voir étinceler autour d'elle, en lettres de feu, les cruelles épithètes proférées par Manuel. Elle sanglota, elle pria; puis, après s'être révoltée contre l'impuissance dont elle se sentait frappée, elle s'affaissa tristement. Des hallucinations étranges, bizarres, comme un mauvais rêve, troublaient cette jeune imagination, qui n'avait jamais effleuré que des idées riantes. Après s'être prolongée, cette situation douloureuse fit place au calme. Avec lui revint la volonté et l'énergie. Une idée sembla mettre un terme aux oscillations imprimées à l'esprit d'Andrée. Ses traits bouleversés reprirent leur charmante harmonie. Comme le mathématicien qui vient de résoudre un problème elle s'écria en se frappant le front: C'est cela!

De la pensée à l'exécution il ne s'écoula que le temps nécessaire pour ramener sur le pupitre en bois de rose de la courageuse fille l'attirail nécessaire pour écrire. Chose bizarre, c'était une plaisanterie d'atelier, sur les expédients des fils de famille, racontée, par Girard un soir au coin du feu, qui venait d'offrir à Andrée l'arche de salut sur laquelle elle allait embarquer son honneur. Elle écrivit, et quand elle eut formé sa lettre, elle se hâta de l'envoyer à la poste. Andrée redevint la ravissante enfant que chacun connaissait. Girard n'y comprenait plus rien. M. et Mme Sardon en furent d'autant plus enchantés, que c'était de bon augure pour M. de Rollebois, avec lequel on voulait déterminer positivement le jour du mariage.

—J'espère, mon enfant, dit Mme Sardon à Andrée pendant qu'elle folâtrait autour d'elle que tu ne réitéreras pas l'étourderie qui a blessé justement M. Lionel, car on reparlera ce soir de la conclusion de nos projets.

—Cela dépend de M. de Rollebois, répliqua la jeune fille d'un petit air sournois.  
—Alors je suis tranquille, car M. Lionel était désespéré de la boutade, et il fera tout pour te plaire.

Andrée secoua sa jolie tête par un mouvement d'incrédulité narquoise.  
—Tu verras bien, folle enfant que tu es, dit Mme Sardon qui sourit en surprenant cette pantomime.

En effet, le soir, M. de Rollebois fut d'une amabilité irréprochable, et quand on passa au salon, Andrée trouva à sa place d'habitude un bouquet magnifique, surmontant un merveilleux petit meuble incrusté, qu'Andrée avait témoiné un jour l'envie de posséder.

—Ah! c'est charmant, s'écria la jeune fille; mais je ne sais si je dois accepter.

—Comment, au point où nous en sommes, mademoiselle, dit emphatiquement M. de Rollebois, vous éprouvez de ces scrupules?

—Justement, monsieur, car je ne sais plus si vous voudrez toujours persister dans vos vues.

La plaisanterie est excellente, dit M. Sardon.

—Votre tuteur a raison, car si quelqu'un a le droit de craindre, ce n'est pas vous, ajouta M. de Rollebois.

—Qui sait! J'ai bien des défauts!  
—Des défauts que j'estime plus que des qualités répliqua le prétendu.

—Hier, par exemple?  
—Aujourd'hui me fait oublier hier.

—Soit. Mais demain ne vous fera-t-il pas oublier aujourd'hui?

—Tu deviens bien subtile, mon enfant, dit gaiement M. Sardon.

Girard, relégué dans un coin perdit l'air grave qu'on lui reprochait depuis quelque temps, et il sembla écouter avec un vif intérêt.

—Demain, comme aujourd'hui vous serez toujours la même, et cela me suffit, s'empressa de dire M. de Rollebois, aiguillonné par ce concert de calendrier.

—Même si demain Mlle Gobert perdait sa fortune, fit malicieusement Andrée.

Piqué au jeu et commandé par son rôle, M. de Rollebois enchérit.

—Même, dit-il, si elle n'avait que sa beauté et ses charmes.

—Heureusement, M. Lionel n'a pas besoin de se montrer si chevaleresque, articula M. Sardon. J'ai dressé l'inventaire... je me trompe, le compte de tutelle de sa prétendue; le présent garantit le futur, ajouta-t-il, enchanté de son jeu de mots. Je ne vous croyais pas si riche, Andrée, vous avez 600 000 fr.

—Ne parlons pas de cela, se hâta de dire M. de Rollebois d'un air détaché, et en jouant la pudeur.

—Mon tuteur se trompe, et se trompe de beaucoup, dit Andrée en riant. Pour un homme comme lui, c'est impardonnable.

—Ah! je me me trompe! écoutez donc, l'énumération pour votre peine, taquine. D'abord, 200,000 fr. en rentes sur l'Etat; ensuite, 150,000 fr. en actions de la Banque de France; puis, 220 en numéraires; enfin, 100,000 francs sur première hypothèque; et, pour compléter les 600, 30,000 d'arrérages de rentes et de loyers; est-ce clair?

—Oui, c'est peut-être cela pour l'actif comme vous dites, mais le passif?

—M. Lionel, faites-y attention, la future a des dettes, s'écria M. Sardon, avec un gros rire.

—Mon tuteur a deviné. Je dois... une grosse somme! et en me mariant, je la paie.

—Non, nous la payerons, dit M. de Rollebois, continuant ce que chacun regardait comme un badinage.

—Mon tuteur l'a dit: Faites attention reprit Andrée, mais cette fois d'un grand sérieux, car je ne dois pas moins de 400,000 francs!

—Quoique l'on crût à la prolongation de la plaisanterie, ce chiffre ainsi articulé fit aux sourires l'effet de l'éponge sur les chiffres d'un tableau de démonstration.

—Et à qui, s'il vous plaît? demanda ironiquement M. Sardon.

—A M. Augustin Manuel, l'ancien associé de mon père!

Dans ces mots, lentement articulés, Andrée mit une expression si profonde que M. et Mme Sardon se regardèrent avec effroi. Leur impression fut son contre-coup sur M. de Rollebois. Il devina que la plaisanterie n'était plus qu'un rideau derrière lequel venait d'apparaître une affaire sérieuse.

—Voyons, Andrée, fit sévèrement M. Sardon, en revenant de sa première impression, cessons cette comédie.

—Ce n'est pas une comédie, mon cher tuteur, c'est la vérité, déclara Andrée d'une voix qu'elle essayait d'affermir, et pour que vous n'ayez aucun doute, pour que chacun sache bien que mes paroles ne sont pas sans portée, j'ajoute que, convaincue de la réalité, d'une obligation que je regarde comme sacrée, j'ai écrit et signé de ma main un reconnaissance de cette somme!

—Une reconnaissance, une dette sacrée! fit M. Sardon, dont la surprise grandissait avec le mécontentement, mais qui balançait encore entre l'incrédulité et le doute, Andrée, mon enfant, ajouta-t-il, vous poussez l'espièglerie à l'excès.

Le sérieux de la jeune fille atteignit à la gravité.

—Me croirez-vous, enfin, quand j'aurai ajouté que cette reconnaissance est entre les mains de M. Manuel? dit Andrée d'une voix ferme.

Un coup de foudre éclatant dans le salon n'eût pas produit plus de stupéfaction. Tout le monde se redressa par un mouvement électrique.

—Etes-vous folle! cria M. Sardon.

L'agitation générale rendait le sang-froid de la jeune fille plus saisissant. Sa beauté, ordinairement toute de grâce, s'accroissait d'élevation et de noblesse.

—Si vous ne me croyez pas, demandez à M. René.

Girard s'avança.

—Ah! voilà donc, malheureux, l'explication de vos intelligences! dit M. Sardon, d'un ton emporté. C'est toi qui as facilité cette étourderie?

—Dites réparation, fit Andrée, ce sera le vrai mot.

—Le mot n'y fait rien, et dès aujourd'hui je le chasse! Quand à vous mademoiselle, je mettrai bon ordre à vos fantaisies prétendues réparatrices. Croyez-vous par hasard à la validité de l'engagement d'une jeune fille en tutelle?

—Non monsieur, pour l'instant, mais plus tard! L'écrit n'a pas de date.

—A merveille, on vous a donné le procédé des emprunteurs qui escomptent leur héritage et leur majorité. Nous verrons comment votre mari recevra le créancier à l'échéance!

—C'est pourquoi j'ai jugé nécessaire de déclarer la vérité à M. de Rollebois. Qu'en pense-t-il?

Dans cette conjoncture délicate, le prétendu louvoya.

—Maintenant, votre tuteur est seul juge, mademoiselle, de la portée de cette affaire; quand j'aurai des droits...

—Je comprends, monsieur, répliqua Andrée en adressant à M. de Rollebois un regard souverainement froid.

—Je comprends, moi, qu'il ne faut pas permettre à cette équipée d'aller plus loin, reprit M. Sardon. Ce M. Manuel recevra sans tarder de mes nouvelles; je vous jure que M. de Rollebois n'aura pas à délibérer sur les suites de vos sottises.

La vivacité de l'explication avait empêché qu'on ne s'aperçût de l'entrée d'un domestique qui se tenait à distance.

—Que voulez-vous? dit brusquement le négociant, quand enfin il le vit à la porte.

C'est un homme qui prétend avoir à parler à monsieur pour une affaire de la plus haute importance, dit le valet.

—Qu'il aille au diable!

—Il prétend qu'il s'agit de mademoiselle Gobert, et il m'a dit d'annoncer M. Manuel.

—Oh! alors, qu'il entre, qu'il entre, dit M. Sardon; je devine ce qui l'amène. M. Manuel comprend ses intérêts; il veut, sans doute, escompter sa reconnaissance ou vendre sa restitution. Nous verrons bien.

Le domestique introduisit l'ancien associé de Gobert.

Malgré la pauvreté de sa mise, cet homme avait de la fierté et de la tenue.

—Je sais ce que vous fait venir, dit ironiquement M. Sardon, car je sais tout.

—Peut-être, monsieur, répondit le nouveau venu.

—Voyez si je suis bien instruit: Combien voulez-vous de l'imprudente signature de Mlle Gobert?

Manuel fit un mouvement.

—La reconnaissance de mademoiselle n'est pas à vendre, dit-il froidement.

—Oh! alors, les choses changent de face, dit rudement M. Sardon. Je vois que vous vous entendez en affaires! Seulement, prenez-y garde, l'action de ma pupille...

—Est celle d'une noble et généreuse nature, monsieur!

—Je le crois bien, 400,000 fr. Il est des éloges payés moins cher!

L'ironie du négociant amena un sourire pénible sur le visage de Manuel.

—C'est juste, monsieur, je suis pauvre.

M. Sardon eut comme un regret.

—Mais alors, que voulez-vous? demanda-t-il.

—Je veux dire, répondit Manuel en déployant un papier, que si Mlle Gobert a noblement réparé les torts de son père envers son ancien associé, Augustin Manuel n'est pas incapable de la comprendre. Et voici ma réponse.

Ce disant, il déchira le papier.

Une exclamation partit de toutes les bouches.

—Je vous fais mes excuses monsieur, s'écria M. M. Sardon en serrant la main de l'ancien fileteur. Votre action me va là, ajouta-t-il en se frappant la poitrine. Vous verrez ce que je sais faire pour les gens que j'estime! Quant à vous, ma chère Andrée fit-il en tendant les bras à la jeune fille, venez que je vous embrasse. Votre cœur a mérité devant que ma raison. La main, Girard, et excuse ma vivacité.

Pendant cette effusion, la contenance de M. de Rollebois était visiblement embarrassée.

Andrée ne put résister à une tentation malicieuse.

—Une pupille ne peut rien, une femme n'est qu'une mineure émancipée, et pourtant je veux compter avec la famille de cet excellent M. Manuel, dit-elle, en se faisant de Mme Sardon un rempart. Je craindrais trop de ne pas faire bon ménage avec un prétendu dont les dispositions me semblent douteuses.

Il n'y avait aucun moyen, pour M. de Rollebois, de paraître ne pas comprendre.

Il salua d'assez mauvaise grâce. Personne ne songea à le retenir.

—Alors, tu veux rester fille, mon cher cœur, dit finement Mme Sardon à la jeune fille qui appuyait sa jolie tête sur l'épaule de la brave dame.

Andrée, confuse et rougissante, glissa un regard furtif du côté de Girard, et murmura à l'oreille de Mme Sardon.

—Peut-être!

—J'en étais sûre, répondit l'excellente femme, dont le coup d'œil avait été aussi rapide que celui d'Andrée.

FIN.

Proverbes et Sentences.

- Ne précipite pas dans un instant de colère celui que ton amitié s'est plu à élever.
- Ce n'est pas celui qui gagne le pain qui le mange.
- Le pauvre sans patience est une lampe sans huile.
- Celui qui n'a rien ne dépend de personne.
- Dans la société des méchants nos bonnes qualités se corrompent: l'eau du Nil perd sa douceur en se mêlant à celle de la mer.
- Fais en sorte que tous ceux qui te démanderont te quittent satisfaits.
- N'entreprends jamais une affaire sans avoir bien considéré quelle en doit être l'issue.
- Ecoute les plaintes des malheureux, et tu t'épargneras bien des injustices.
- Un mauvais chef se reconnaît à deux choses: l'espoir qu'on en lui les méchants, et la crainte qu'il inspire aux hommes de bien.

VARIÉTÉS.

DÉCOUVERTE.—Certains marins prétendent, avec ou sans raison, qu'un des principaux dangers offerts par la navigation du St. Laurent, consiste dans l'incertitude à laquelle des attractions locales soumettent la boussole. Si cela est vrai, on pourra désormais remédier au mal, car il vient d'être fait une découverte qui neutralise toute action locale sur une aiguille aimantée. Le correspondant de Boston du London Post en rend compte en ces termes :

« Une découverte précieuse est due à un individu maintenant à Boston. Je suis fier de dire qu'il est anglais ou plutôt gallois. Le capitaine Griffith Morris, a, en, pendant plusieurs années, le commandement d'un vapeur en fer, au service des assureurs de Boston ; et, à force d'application, d'habileté, de persévérance indomptable, il a fini par découvrir une méthode qui annihile complètement l'attraction magnétique locale de la boussole, attraction qui a été une pierre d'achoppement si forte pour la navigation moderne, à vapeur.

« Sans toucher à l'instrument lui-même, il l'entoure d'un cercle imaginaire, qui intercepte, par des moyens connus de lui seul, l'attraction locale, partout où elle manifeste sa présence. Ses opérations, embrassant un intervalle de plusieurs années, ont été heureuses partout, et il a réglé les boussoles d'une demi-douzaine des navires du gouvernement des États-Unis, outre celles de douze ou quinze paquebots. Son système est devenu tellement sûr, que bien qu'il soit homme sans prétention et réservé, il affirme qu'il n'aurait pas de peine à régler une boussole au milieu d'un atelier. Ceux qui considèrent les pertes annuelles de personnes et de biens que causent, dans la marine, la déflectuosité que les influences locales font subir aux boussoles, sentiront l'immense valeur de cette découverte. »—(Pays).

ON DEMANDE UNE FEMME.—Punch exprime ainsi sa désesse sur la disparition des femmes de la surface de la terre :

« Il n'y a plus de femmes aujourd'hui. Au lieu de femmes, nous avons des tours de soie, de dentelle et de fleurs ; vous voyez passer un étalage de modiste, avec un bruyant froufrou, et on vous dit que c'est une femme ; mais comme vous ne pouvez vous approcher de ce monument, il vous est impossible de reconnaître ce qui est au-delà de cette devanture de boutique en mouvement. Je crois en vérité qu'en ce moment un industriel ferait fortune en ouvrant une exposition où serait visible une femme—telle que les femmes de mon jeune temps, jolie, mince, svelte, gracieuse, harmonieusement proportionnée, parée avec goût, au lieu de ces garle-robis animées, et qu'on ne peut plus distinguer de leur enveloppe. C'est une idée que je livre généreusement au public. »

FEMMES MÉDECINS.—Les examens de l'école de Médecine de la Pensylvanie (département des femmes) ont eu lieu récemment. Sept dames, dont une de la Virginie et une de la Caroline du Nord, ont reçu leur diplôme de docteur en médecine.

C'est un progrès qui ne contribuera guère à promouvoir les intérêts de la plus belle portion du genre humain.

—On connaît le sang-froid merveilleux des Allemands : c'est une qualité vraiment précieuse ; en voici la preuve :

Il y a peu de temps, un violoniste allemand donnait un concert à Londres. Après avoir salué l'assistance, il commença à jouer un *adagio*, quand l'assemblée mécontente se prit à siffler. John Bull à l'oreille si délicate !

Que fait l'artiste ? Sans changer de visage, il dépose son archet à terre, replace lentement son violon sur son épauie, puis se met à siffler son air interrompu et s'accompagne en pinçant avec les doigts les cordes de son instrument.

A cette vue, les rires et applaudissements éclatent.

Toujours calme, le musicien s'inclinant alors vers le public, lui tint à peu près ce langage : « Je vous présente mes excuses, messieurs ; j'ai cru tout à l'heure que vous aimiez les sifflets et non la musique, et je vous ai montré que je savais siffler tout comme un autre. Maintenant, je vois que la plupart d'entre vous préfèrent la musique, et je vais vous en faire. »

Et, sans sourire, sans se hâter, il reprend son archet et continue son morceau. A sa place qu'eût fait un violoniste français ? Je ne le sais pas précisément, mais je crois qu'il eût perdu patience et laissé échapper un beau succès.

LONGEVITÉ DES SERPENTS.—Un sieur W. Weik a tué, la semaine dernière, entre Hornitos et Phillip's Flat, un serpent à sonnettes très vieux, qui portait à sa queue vingt-six grelots et un bouton. On sait que chaque grelot représente une année, et que le premier anneau se montre seulement lorsque le serpent a atteint l'âge de deux ans. Celui-ci serait donc arrivé à sa vingt-huitième année avant de mourir d'une mort violente.

—Lord C., connu par ses nombreuses excentricités, fut trouver dans ces derniers temps, un de nos plus célèbres tabletiers. —Je voudrais, dit-il, avoir une tabatière sur laquelle se trouverait peint mon château. —C'est très facile, lui

répondit l'industriel ; mylord voudra bien me fournir le dessin, — mais je voudrais qu'à la porte de mon château on vit une niche dans laquelle serait placé un chien. —C'est encore très facile. —Oui, mais je voudrais par quelque moyen que vous trouviez que le chien dès qu'on le regardera, rentrât dans sa niche, et qu'il n'en sortit que lorsque l'on cessera de le regarder.

Motre tabletier regarda son interlocuteur pour savoir s'il n'est pas victime de quelque mystification. Rassuré par ce rapide examen, et comprenant en homme d'esprit le parti qu'il pouvait tirer de cette affaire, il dit à l'Anglais : Ce que vous me commandez est difficile, cette tabatière vous coûtera bien cher. —Ça m'est égal. —Mille écus. —Va pour mille écus. —Il sera fait selon vos désirs, dans un mois j'aurai l'honneur de vous livrer votre tabatière. —J'y compte. Un mois après, le tabletier se présenta chez lord C. —Milord, voici votre tabatière.

Lord C. prend le bijou, l'examine. —Voilà mon château avec ses tourelles ; voilà bien ma niche ; mais, s'écria-t-il, je ne vois pas le chien. —Sa seigneurie ne m'a-t-elle pas dit qu'elle voulait que le chien disparût dans la niche lorsqu'on le regarderait ! —C'est juste. —Et qu'il ne parût que lorsqu'on cesserait de le regarder ! —C'est encore vrai eh bien ! —Eh bien ! vous avez regardé ; le chien est rentré dans sa niche. Mettez la tabatière dans votre poche et le chien reparaitra à l'instant.

Lord C. réfléchit un moment et s'écria ; c'est juste, c'est juste. Et dit l'Union britannique qui raconte cette histoire, il met la tabatière dans sa poche, sort de son portefeuille trois billets de banque de mille francs et les remet à l'adroit tabletier.

A QUOI RESEMBLE UN ENFANT NOUVEAU-NÉ.—Il est universellement admis que le nouveau-né est toujours l'image du père. Un enfant charmant, quoique terrible, rectifiait un jour cette grave erreur. Le ciel venait de lui donner « un petit frère, » et la famille nageait dans la joie. La mère attribuait au nouveau-né une ressemblance paternelle, tandis que le père soutenait également que c'était tout le portrait de celle qui l'avait porté. —« Et toi, Léon, » demanda-t-on à l'aîné, « à quoi trouves-tu que ressemble le petit ? —« Moi, » dit Léon, après avoir regardé l'objet de la discussion avec une attention réfléchie, « je trouve qu'il ressemble à une tomate ! —« Diable, » cria le père. —« Pauvre petit ! » soupira la mère. —Et la discussion en resta là. La vérité avait parlé par la bouche de l'enfant.

ALPHABET UNIVERSEL. Depuis longtemps le monde savant est préoccupé de la recherche d'un alphabet universel de transcription pouvant servir à représenter également les mots de toutes les langues du globe. Un congrès s'est réuni à cette effet à Londres, et, avec le secours d'indigènes de différentes parties du monde, de philologues et d'étymologistes, on a posé le mieux possible les conditions d'une telle écriture. Le résultat a été la formation d'un alphabet composé de trente trois voyelles et de quarante sept consonnes, au moyen duquel on parvient à représenter les sons de toutes les langues connues du globe.

UN FIANCÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE.—Un maniaque bien connu de tous les habitants de Philadelphie, était le tuteur de sa famille et des quelques amis qui lui restaient. Chaque jour son imagination trop féconde inventait quelque histoire nouvelle. La semaine dernière, le malheureux s'était mis dans l'esprit que la reine Victoria lui avait promis de l'épouser, et il importait tous les avocats, les juges, les jurés de Philadelphie, au sujet de cette bizarre prétention. Il avait même nanti le tribunal d'une demande de \$5,000 en dommages intérêts contre la reine Victoria. La Police a dû intervenir, et a fait enfermer, dans une maison de santé, le futur halluciné de la reine d'Angleterre.

LONGUEUR DE LA VIE.—Dans le tableau de mortalité que Fr. Bacon de Vérulan a placé dans son livre « De Vita et morte, » il arrive à ce résultat que les anciens ne vivaient guère au-delà de 120 ans, tandis qu'il cite des modernes qui ont vécu jusqu'à 152 et même jusqu'à 169 ans. C'étaient tous des Anglais dont l'identité était attestée par des témoignages réitérés en justice depuis plus de cent ans ; et Bacon devait s'y connaître, lui qui était chancelier. Moïse se plaint dans ses ouvrages de ce que l'existence humaine ne dépasse jamais de 70 à 80 ans, et David gémit avec sincérité de ce qu'après 70 ans tout n'est que souffrances, infirmités ou privations, insomnies douloureuses et peines cruelles.

Les régions du Nord, la Russie, la Norvège, l'Angleterre, telle est la vraie patrie des centenaires. En 1106, on comptait à Greenwich jusqu'à 127 centenaires, parmi lesquels il se rencontrait 23 célibataires. La vie est, au contraire, très courte en Espagne et en Italie ; la Suisse et la France tiennent le milieu. On vit moins sous l'équateur qu'à quelque distance des pôles ; plus longtemps sur les collines que dans les vallées ; plus dans les petites cités que dans les grandes ; et rien n'est mortel comme les capitales. Vivre peu à la fois est le plus sûr moyen de vivre longtemps. A Londres et à Paris, on ne compte qu'un centenaire sur quatre mille habitants, on compte un vieillard de 100 ans sur une population de 2,500 habitants.

On vit peu de temps dans les pays exposés ou soumis à des inondations périodiques, en Hollande comme aussi en Piémont, où l'on cultive le riz.

Malgré les agitations d'une existence que n'épargnent ni les souffrances physiques ni les peines du cœur, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Déjà à 60 ans elles sont en majorité ; leur nombre est double du nôtre à 80 ans, et quadruple de 90 à 100 ans. A Paris, dans l'espace de dix ans, on n'a vu de l'âge de 95 à 100 ans, que 29 hommes sur 50 femmes.

Troubles en Irlande.

Nous trouverons dans le Standard du 9 septembre les détails suivants sur l'émeute de Belfast :

« Le parti presbytérien réclamait pour ses ministres l'exercice du droit de prêcher en plein air ; les catholiques romains contestaient ce droit, et la population s'était même mise en devoir d'assailir tout ministre qui oserait prêcher dans les rues de la ville, dans les faubourgs et autres lieux.

« A la douane, un ministre presbytérien a voulu dimanche user de son droit ; à peine avait-il commencé qu'il a été interrompu par des vociférations, des sifflets et même des pierres lancées avec force. M. Clarke avait invité l'orateur, M. Hanna, à discontinuer ; il n'a pas voulu, déclarant qu'il était dans son droit. Quarante jeunes protestants, craignant pour ceux qui entouraient le ministre, se dévouèrent à leur défense ; ils se mirent en mesure de tenir tête à la populace ; s'étant armés de morceaux de bois de construction sur le quai de Donegal, ils mirent en fuite cette multitude.

« Le prédicateur continua. Au bout de vingt minutes, il remercia l'auditoire du calme et du recueillement qu'il avait mis à l'écouter, et il engagea ses frères les fidèles à se retirer paisiblement ; il suffisait d'avoir constaté que l'on usait d'un droit réel. Les quarante jeunes protestants avaient continué de tenir la multitude en respect jusqu'à la fin du sermon ; mais la foule ne cessait pas de grossir, et ses imprécations devenaient de plus en plus furibondes.

« Le maire, M. Hunt, et d'autres notables de la ville s'étaient transportés vers le théâtre d'un tumulte, et ils s'efforçaient de l'apaiser. Un fort détachement de constables avait été également envoyé dans cette direction. Le colonel Adair ne tarda pas à arriver avec de la cavalerie et de l'infanterie ; un détachement de 80 hussards, sous les ordres du capitaine Sager et quelques compagnies des 40e, 64e et 58e régiments d'infanterie, sous les ordres du major Hood.

« Les protestants, après le sermon, voulurent se retirer, mais ils furent assaillis avec violence par la population catholique. Dans Victoria Street, le désordre alla si loin que le maire donna lecture du *riot act* avant que les constables (les militaires n'étant pas encore arrivés) fussent requis de disperser la foule très compacte sur ce point.

« Lorsque les hussards et l'infanterie furent arrivés, suivis par les 58e et 64e, ils exécutèrent des charges sur le quai Donegal, poussant la foule devant eux. Le 40e et des constables gardaient les enseignures de Corporation street et de Great Georges street. Les catholiques se portèrent alors dans d'autres quartiers de la ville, maltraitant les protestants. Les hussards galopèrent dans tous les sens, par une pluie battante, pour arrêter ces violences. Malgré la pluie torrentielle, les rassemblements ne quittaient pas High street et Victoria street.

« Les constables ont pu arrêter neuf personnes sur ce point. On ne saurait dire le nombre de personnes frappées à coups de bâton et à coups de pierres. Dans quelques maisons des protestants se sont défendus en lançant des pierres contre les assaillants ; on a empêché les catholiques de détruire les vitraux de Christ church.

« Dans Castle street, les émeutiers avaient des armes à feu qu'ils ont déchargées quand la nuit est venue ; quatorze ou quinze coups de fusils ont été tirés ; c'est à ce moment qu'un jeune homme nommé Weelker, a été atteint d'une balle à la tête et blessé grièvement. L'endroit où l'émeute s'était montrée la plus menaçante a été Barrack street, les constables ont été obligés de faire feu.

« Beaucoup de personnes ont été blessées ; elles ont été enlevées et emportées par leurs amis qui les cachent. Deux magistrats ont été blessés à la figure par des pierres dans Barrack street. Les neuf prisonniers ont été condamnés, traduits devant les magistrats ; le maire a rendu le jugement ; les prisonniers ont été condamnés à une amende de 40 liv. ster. chacun et aux dépens ; à défaut de paiement, à deux mois d'emprisonnement. »

Ventes par le Sheriff.

OCTOBRE. Jacques Gurant, vs. Louis Lacasse.—Un terrain situé en la paroisse de St. Charles, près de la station du Grand Tronc chemin de fer, de la contenance d'un demi arpent carré avec ensemble une maison à deux étages en bois, et aussi une écurie dessus construite, circonstance et dépendances. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de St. Charles, le 8e jour d'octobre prochain, à 10 heures du matin.

George Desbarats, vs. Joseph Deguise.—Un emplacement situé en la banlieue de cette ville de Québec, sur la construction de la rue St. Vallier, contenant quarante (40) de front sur quatre-vingt pieds de profondeur ; avec ensemble la maison et autres bâties de dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de St. Roch de Québec, le 9e jour d'octobre prochain, à 10 heures du matin.

Jean Thoury, vs. Charles Labonté.—Un lot de terre de sept perches de front sur six arpents de profondeur, situé en la paroisse de St. Thomas, avec ensemble une maison et autres bâties dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de St. Thomas, le 7e jour d'octobre prochain, à 10 heures du matin.

Jean Thoury, vs. Antoine Lefevre dit Boulanger.—Un lot de terre de deux perches et demie de front sur cinq perches de profondeur, situé en la paroisse de St. Thomas, avec une maison et autres bâties de dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de St. Thomas, le 7e jour d'octobre prochain, à 10 heures du matin.

RESTAURATEUR DES CHEVEUX.

Les demandes de cette préparation sans rivale pour les cheveux et la peau est au-delà de la possibilité d'un doute, et la vente de ce spécifique est plus considérable que celle d'aucun autre restaurateur des cheveux encore offert au public. Des dizaines de milliers de personnes qui étaient chauves ou portaient des cheveux gris, et nombre d'autres dont la figure était couverte de boutons et de tumeurs hideuses, ont maintenant une chevelure soyeuse, une figure agréable, et peuvent être vues se promenant dans les principales rues de l'Union, proclamant par là la renommée du Restaurateur des Cheveux de Wood à tous les peuples civilisés. Mais l'essai d'une bouteille est plus convaincant que ce qui pourrait être dit dans une colonne entière d'un journal.

Il ne fait pas mourir, mais au contraire il donne vie, force et beauté à ce qui dépérissait, tombait et disparaissait, rétablissant comme par magie ce qui pouvait être cru irrévocablement perdu. Des têtes chauves et des cheveux blancs sont journellement rétablis dans leur beauté primitive, et des figures couvertes de tumeurs sont rendues aussi lisses que celles des enfants, et à un teint de rose, par l'usage du Restaurateur des Cheveux du Professeur Wood.

(St. Louis Commercial List.)

Vendu par tous les pharmaciens respectables. 24 septembre 1857. 124

UNE BELLE TETE Cheveux Tres-Luisants, Complettement Conservee JUSQU'A L'AGE LE PLUS AVANCE.

ET quel est celui qui a les cheveux gris, qui ne voudrait qu'ils fussent remis à leur couleur primitive, ou qui est chauve, et ne voudrait pas que ses cheveux repoussent ; ou incommodé de lente ou de démanchement, et qui ne voudrait pas ces incommodités de parures, ou souffrant de scrofules, de la teigne ou autres éruptions, et qui ne voudrait pas être gâté, ou acablé de maux de tête, neuralgie, et ne voudrait pas ne plus souffrir de douleurs. Il faut encore disparaître tous les boutons sur la figure et sur la peau. Le Restaurateur des cheveux du professeur Wood a la propriété de guérir tous ces maux, voir la circulaire et les suivantes.

ANN ARBOR, 5 novembre 1856.

Professeur O. J. Wood.—Cher monsieur, —J'ai beaucoup entendu dire de votre Restaurateur des cheveux ; mais j'ai si souvent été trompé par la littérature, et mes habillers, sur la teigne des cheveux, etc., que j'étais disposé à ranger votre Restaurateur dans la même catégorie avec les mille et un remèdes qu'on annonce avec tant d'empresse, lorsque je vous rencontrai dans le comté de Lawrence, il y a quelques mois, où vous m'avez donné une assurance telle qu'elle m'a induit à faire l'essai de votre Restaurateur auprès de ma famille, d'abord auprès de ma bonne épouse, dont les cheveux étaient devenus bien peu fournis et entièrement blancs, et avant d'avoir employé une de vos grandes bouteilles, ses cheveux furent rétablis à leur belle couleur brun tel que primitivement, et renforcèrent au point que sa tête est maintenant entièrement couverte de beaux cheveux luisants ; elle a continué à se servir de votre Restaurateur, non-seulement à cause de ses effets d'embellissement sur les cheveux, mais encore à cause de son influence bienfaisante sur la tête et l'esprit. Plusieurs autres membres de ma famille et de mes amis se servent maintenant de votre Restaurateur et avec les succès les plus heureux ; c'est pourquoi, mon scepticisme et mes doutes relatifs à ses propriétés et à sa valeur sont entièrement disparus ; et je recommanderai le plus cordialement et le plus confidentiellement son emploi à tous ceux qui désireraient que leurs cheveux fussent rétablis de blanc en gris, par cause de maladie ou de vieillesse, à leur beauté et couleur primitives, et à toutes les jeunes personnes qui tiennent à avoir les cheveux beaux et luisants.

Très-sincèrement et avec reconnaissance, votre SOLOMON MANN.

ANN WOOD.—Ce n'est que bien longtemps après vous avoir rencontré à Blissfield, que j'ai pu me procurer une bouteille de votre Restaurateur, pour laquelle vous me donâtes un ordre sur votre agent au Détroit, et lorsque j'en ai eu une en ma possession, je me décidai à en faire l'essai sur les cheveux de Mme Mann pour avoir les meilleures preuves de ses propriétés. Il a fait tout ce dont vous m'avez assuré qu'il ferait, et plusieurs autres de ma famille et de mes amis, ayant été témoins de ses effets, s'en servent maintenant et recommandent aux autres d'en faire usage s'ils possèdent la plus haute considération, que vous réclamez pour lui. Encore, très-respectueusement et sincèrement, votre SOLOMON MANN.

CARLETT, ILL., 28 juin 1852.

J'ai fait usage du Restaurateur des cheveux du professeur O. J. Wood, et j'ai admiré ses effets étonnants. Mes cheveux deviennent, comme je le pensais, prématurément gris, mais après m'être servi de votre Restaurateur, ils ont repris leur couleur primitive, et je ne doute nullement qu'ils la conserveront toujours ainsi.

S. BRESSE, ex-séanteur, E. U. O. J. WOOD et Cie., propriétaires, 312, Broadway, N. Y. ; dans le Grand Etablissement de Fil de Métal de N. Y., et 114 rue Market, St. Louis, Mo. 27 août, 56. Et vendu par tous les Pharmaciens capables.

DESTRUCTEUR DE Crampes et de Douleurs.

Le monde est dans l'étonnement à la vue des cures merveilleuses opérées par le Destructeur de Crampes et de Douleurs...

Cure de Neuralgie ou de Rhumatisme sciatique. La présente est pour certifier que, depuis environ quatre ans, j'étais sérieusement affligé d'une maladie dans la hanche...

Station, 2 décembre 1857. Le Docteur HUNT, qui a signé le précédent certificat, est un homme d'une véracité incontestable...

Rhumatisme guéri. Je certifie avoir été affligé d'un Rhumatisme dans les reins, qui m'a rendu complètement incapable...

CURE DE LA GRAVELLE

MM. CURTIS et PERKINS, Bangor. Messieurs, j'ai été entièrement guéri de la Gravelle, en faisant usage de votre Destructeur de Crampes et de Douleurs...

MME. WINSLOW,

Nourrice expérimentée et habile en médecine, attire l'attention des mères sur son STROP CALMANT POUR LA DENTITION DES ENFANTS.

COLIQUES.

Et domptera les convulsions qui, n'étant pas promptement soignées, se termineraient par la mort. Nous croyons qu'elle est le MEILLEUR et le PLUS SÛR REMÈDE DU MONDE dans tous les cas de DYSSENTERIE et de DIARRHÉE CHEZ LES ENFANTS...

MILLIERS DE CAS.

Non-seulement elle soulage les enfants dans leurs douleurs, mais elle donne de plus de la vigueur à l'estomac et aux intestins, diminue l'acidité et donne de l'énergie et de la vigueur à tout le système.

COLIQUES.

Et domptera les convulsions qui, n'étant pas promptement soignées, se termineraient par la mort. Nous croyons qu'elle est le MEILLEUR et le PLUS SÛR REMÈDE DU MONDE dans tous les cas de DYSSENTERIE et de DIARRHÉE CHEZ LES ENFANTS...

MILLIERS DE CAS.

Non-seulement elle soulage les enfants dans leurs douleurs, mais elle donne de plus de la vigueur à l'estomac et aux intestins, diminue l'acidité et donne de l'énergie et de la vigueur à tout le système.

COLIQUES.

Et domptera les convulsions qui, n'étant pas promptement soignées, se termineraient par la mort. Nous croyons qu'elle est le MEILLEUR et le PLUS SÛR REMÈDE DU MONDE dans tous les cas de DYSSENTERIE et de DIARRHÉE CHEZ LES ENFANTS...

MILLIERS DE CAS.

Non-seulement elle soulage les enfants dans leurs douleurs, mais elle donne de plus de la vigueur à l'estomac et aux intestins, diminue l'acidité et donne de l'énergie et de la vigueur à tout le système.

COLIQUES.

Et domptera les convulsions qui, n'étant pas promptement soignées, se termineraient par la mort. Nous croyons qu'elle est le MEILLEUR et le PLUS SÛR REMÈDE DU MONDE dans tous les cas de DYSSENTERIE et de DIARRHÉE CHEZ LES ENFANTS...

SEAUX PEINTS.

SEAUX PEINTS de la meilleure forme, exécutés à la FABRIQUE DE MONTMORENCY, constamment en magasin, et à vendre par le soussigné.

Québec, 4 mai 1857. A. FRASER

Steamers Remorqueurs de la Province.

LES saisis STEAMERS sont maintenant prêts à TOUER LES VAISSEAUX pour DESCENDRE ou REMONTER le fleuve, porter secours et faire l'inspection des vaisseaux naufragés dans aucune partie de la rivière et du golfe.

On les trouvera en tout temps ancrés au Bic, au Pot-au-dieu, à Québec et autres lieux, pour cet objet.

Tout ordre laissé au soussigné, recevra immédiatement sa meilleure attention.

F. BUTEAU, AGENT, Bureau Anciennes Écluses de la Banque de la Cité, Rue St. Pierre.

MAGASIN DE TAPISSERIE, PEINTURE, VITRES ET HUILE,

59, RUE SAINT-JEAN, 59.

Le soussigné remercie ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé, et l'informe qu'il a

TRANSPORTÉ SON DOMICILE AU N° 59, RUE SAINT-JEAN, (Magasin ci-devant occupé par son frère, C. Cornell, sellier).

Où il offrira en vente des TAPISSERIES françaises, anglaises, allemandes et américaines, des BORDURES convenables à ces tapisseries, des VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES à l'huile, HUILE, ESPRIT DE Térébenthine, COULEURS SÈCHES, MASTIC, BLANC DE CÉRUSE, BRUSSES, Etc.

S. CORNELL, Peintre et Vitrier

AVIS.

LES soussignés donnent par le présent avis que, depuis le 1er jour d'avril dernier, ils se sont ASSOCIÉS comme Marchands d'Épicerie en Gros et Consignataires, sous les noms et raison de M. G. MOUNTAIN & CIE.

M. G. MOUNTAIN, OWEN MURPHY.

Québec, 12 mai 1857.

En débarquement du Salonica, frété de Newcastle:

25 BOUCAUTS SOUS DE B. C. supérieure, 25 do cristallisée pour laver, 25 do Blanc.

A vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE, Écluses des Sœurs.

Québec, 2 juillet 1857.

CREME DE TARTRE.

10 QUARTS Crème de Tartre, nouvellement moulinée, à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, Québec, 17 juin 1857.

SAVON DE MONTREAL.

500 BOITES SAVON pâle à l'usage des familles, à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, Écluses des Sœurs, rue St. Pierre.

Québec, 17 juin 1857.

Bouchons de Liège pour les Cruches à Bière de Gingembre.

10 BALLES BOUCHONS DE LIÈGE, à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, Québec, 17 juin 1857.

Gingembre en branche de la Jamaïque.

25 QUARTS GINGEMBRE supérieur en branche, à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, Québec, 17 juin 1857.

BOUQUELLES A VIN.

150 PANIERS BOUQUELLES A VIN, à vendre par

VIANDES PAR MORCEAUX.

500 JAMBONS nouvellement préparés et supérieurs, 50 Epaves, 23 Coës.

À vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE, 514, rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

POISSON.

150 QUINTAUX Morue de table, 65 quarts, 23 demi-quarts, 17 quarts.

À vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE, Québec, 12 mai 1857.

EN MAGASIN,

Et à vendre par les soussignés: 500 CANISTRES Thés assortis, 50 bouquets Cassonade de choix.

63 quarts do, 15 tonnes Sirop des barbades, 15 bouquets Mélasse de Cassonade, 10 quarts do, 300 boîtes Tabac assorti, 500 Pipes à fumer, 1000 grosses Allumettes américaines, 1000 do, en peigne, 50 quarts Café rôti, 75 sacs do, vert, 50 mille Cigares, comprenant Regalias, De Colons, La Minerve, Grass, Woodville, Damas, Maison de réunions, etc., etc.

125 paniers bouteilles pour bouteilles à vin, 10 do, pour la Bière de Gingembre, 20 quarts racines de gingembre de la Jamaïque, 20 balles Bouchons à vin, 150 boîtes Café moulu, 100 do, Poivre do, 175 do, Sucreries assorties, 150 do, Biscuits, comprenant Balmoral, à la Reine, au Prince Albert, Café, Abernathy, à l'Impérial, au Gingembre, à la Mascade et à diverses Epices.

Carbonate de Soude, Poudre de Durkes, Savon de fantaisie, Coton à mâche, Fil retors des Indes Orientales, Amidon de Glenfield et Oswego, Pierre bleue, Clous, Epaves, Gingembre moulu, Sel d'Épau, Indigo, Cartes à jouer, Sardines préparées à l'huile, Seaux américains, Balais, Epoussettoirs, Seaux pour les enfants, etc., etc.

—AUSSI— 30 quarts Vinaigre supérieur de Kingston, 25 do do de Burgandy, 25 do do d'Andalousie pâle et doré, 30 do Jamaïque, 10 tonnes Vins doux, 20 pipes do, 25 quarts do, 50 boîtes Genièvre Old Tom de Guernsey, 20 tonnes Vinaigre de vin blanc, 30 quarts do, 25 boîtes Homards, 1000 do Eau-de-vie de différentes marques, 45 do Claret, 40 do vieux Vin de porte supérieur, Aile de Allou en bouteilles de pintes et chopines, Porter de Hibernie do do, 50 paniers Champagne de diverses marques.

M. G. MOUNTAIN & CIE, 514 rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

DEVANT ARRIVER

Par la Queen, frété de Charente: 25 QUARTS Eau-de-Vie pâle, 19 do de foncée.

Et à vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE, 514, rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

VITRES POUR CHASSIS.

485 BOITES Vitres de grandeurs assorties, devant arriver d'Anvers, Et à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, 514, rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

GENIÈVRE.

50 BARRIQUES Genièvre, et 100 boîtes do (vert).

Attendus par les vaisseaux Anne Gertrude et Robert Parker, frétés de Rotterdam, et sur le point d'arriver, Et à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, 514, rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

Reçus par le Chemin de Fer Grand Tronc, de New-York et Boston:

45 BOUCAUTS Saere, 330 canistres Thés, Twankay, Souchong Congou, vieux et jeune Hyson, Gunpowder, etc., etc.

285 caisses Tabac, en boîtes de 10, 5 et 1/2 lb, de marques choisies, 10 bouquets Tabac en feuille, 12 boîtes Cigares, communes et supérieures, 11 quarts Huile de baleine, blanchie au soleil, 5 caisses Savon de fantaisie, 30 boîtes Fil retors, 15 balles Fil retors.

Et à vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE, 514, rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

Par l'Highland Brigade, frété de Liverpool:

60 BARRIQUES Cuivres, 75 quarts Carbonate de soude, 75 sacs Riz des Indes Orientales, 45 quarts Soude de cristal, Attendus de jour en jour et à vendre par

M. G. MOUNTAIN & CIE, 514, rue St. Pierre.

Québec, 12 mai 1857.

SIROP DE LA BARBADE.

30 TONNES Sirop supérieur. À vendre par M. G. MOUNTAIN.

Québec, 21 janvier 1857.

BOUCHONS.

Venant d'être reçus par le Novo Activo, frété d'Oporto: 190 SACS BOUCHONS pour bouteilles à bière et à vin, de qualité supérieure, et à vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 17 juillet 1857.

CHABON A VENDRE.

200 TONNEAUX MEILLEUR CHARBON à vapeur, débarqué du Drumahan, S'adresser à

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 6 juin 1857.

GENIÈVRE D'ANANAS.

Maintenant en débarquement du Pearl, et à vendre par les soussignés, 30 BARRIQUES GENIÈVRE D'ANANAS.

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 4 juin 1857.

CORDAGE ANGLAIS.

QUELQUES tonneaux cordage goudronné, en lots convenables aux acheteurs, À vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 14 janvier 1857.

FICHES DE LA BELGIQUE.

50 QUARTS de grandeurs assorties, depuis 3 à 8 pouces, À vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 9 janvier 1857.

BRODERIES.

1 CAISSE BRODERIES, À vendre par

RYAN BROS & CIE, Québec, 12 décembre 1856.

CORDAGE, ETC.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS, 27 ROULEAUX BITORD à 2 et 3 brins, 36 do Cordage de 2 1/2 et 3 1/2 pouces, Hautes de 4 1/2 et 5 1/2 pouces, En lots convenables aux acheteurs.

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 30 mai 1857.

APPAREILS POUR CERCUEILS.

1 CAISSE, à vendre par

RYAN BROS & CIE, Québec, 12 décembre 1856.

MADRIERS DE REBUT.

A VENDRE par les soussignés: QUELQUES MILLIERS de MADRIERS de REBUT de PIN et d'ÉPINETTE.

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 29 octobre 1856.

GENIÈVRE D'ANGLETERRE.

10 QUARTS Genièvre d'Angleterre venant d'être reçus et à vendre par

RYAN BROTHERS & CIE, Québec, 20 octobre 1856.

VINS FRANÇAIS.

A VENDRE par les soussignés, les VINS FRANÇAIS suivants et de première qualité: CHAMPAGNE, "Fleur de Sibérie", "Cordon Bleu", "Grappe Dorée", Chateau Labranche, rouge et blanc, Haut Saunterne, do, Burgundy, "Clos Vougeot" rouge, do, "Romanée I & II" do, do, "Richebourg" do, do, "Voban" do, do, "Nuits" do, do, "Montrachet" blanc, do, "Meureuil" do.

—AUSSI— Vins supérieurs d'Andalousie, de "Paul & Dastie", RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 13 octobre 1856.

FICHES DE LA BELGIQUE.

100 QUARTS FICHES, de grandeurs assorties, À vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 8 octobre 1856.

BRIQUES A FEU.

16,000 BRIQUES A FEU de "CARR", venant d'être reçues et à vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 6 octobre 1856.

VENANT D'ÊTRE REÇUS par les Black Douglas

Tchernaya, etc., etc.: 500 sacs gros Sel de Liverpool, 40 quintaux Liège, 50 quarts Sucre cernisé, À vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 17 septembre 1856.

CHARBON A FLOT A VAPEUR.

40 TONNEAUX, en débarquement de "l'Industry", À vendre par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 25 août 1856.

CHARBON A VAPEUR.

85 TONNEAUX, en débarquement de l'"Admiral Boxer", À vendre par

RYAN BROS & CIE, Québec, 13 août 1856.

EAU DE COLOGNE.

VENANT d'être reçus et à vendre: 3 caisses Eau de Cologne, de qualité supérieure, Par

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 11 juillet 1856.

LETTRES DE CHANGE, sur Paris, Hambourg et autres Cités du continent.

À vendre par RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 19 mai 1856.

EMMAGASINAGE.

LES soussignés sont prêts à recevoir des marchandises en emmagasinage, dans des magasins privés ou autrement, à des prix très-modérés.

RYAN, BROTHERS & CIE, Québec, 18 avril 1856.

QUEBEC:  
SAMEDI, 3 OCTOBRE 1857.

**Nouvelles d'Europe.**

L'arrivée de l'*Arabia*, à New-York, d'après la dépêche télégraphique que nous avons sous les yeux, nous apporte de nouveaux détails sur les Indes qui ne seraient guères propres à raffermir les espérances que le dernier arrivage nous avait fait concevoir des succès de l'armée anglaise dans son Empire asiatique remué jusque dans ses fondements. Ce que nous en donnons aujourd'hui fera comme nous soupirer vivement nos lecteurs après les journaux européens que nous attendons par le courrier du soir ou de demain matin, de manière toujours à pouvoir donner de longs et intéressants détails lundi. Et nos lecteurs peuvent croire qu'ils ne le leur seront pas ménagés.

**Le pillage officiel.**

On ne nous accusera pas d'avoir toujours le sarcasme à la bouche contre les officiels, de crier sans cesse à la corruption, au pillage, à la dilapidation publique. Nous ne sommes pas cependant sans nous apercevoir comme un autre de bien des indignités qui se passent, et si nous ne criions pas toujours que l'abomination de la désolation est dans le camp ministériel, ce n'est pas que nous manquions d'occasions de réclamer parfois contre des abus plus ou moins criants; mais on nous a tant accoutumé à ces scandales depuis quinze ans, que nous y sommes devenu non pas indifférent, mais un peu plus insensible qu'autrefois: tant il est vrai que les lois de l'habitude qui établissent leur empire partout, fût-elles par nous familiarisées avec ce qui de sa nature même est si propre à exciter l'indignation, dans le temps où la morale publique est en pleine vigueur et emporte le respect des hommes. Quand cependant la dilapidation ou la corruption officielle ôtent le masque et marchent le front levé avec impudence, avec cynisme, comme cela s'est vu ailleurs qu'au Canada, on peut prédire alors que les gouvernements qui les tolèrent ou qui les pratiquent ne sont pas loin de leur chute. Qu'on se rappelle les événements qui ont précédé immédiatement la chute de Louis-Philippe. Le général Cubières, le ministre Teste et M. Trelat n'avaient pas été plutôt condamnés par les tribunaux pour avoir vendu les houilles de France pour un pot de vin, que le gouvernement du roi citoyen fut ruiné dans l'opinion de la France. Il ne fallut plus que l'épouvantable, l'atroce scandale donné par un Prasin, en devenant l'assassin de sa femme, pour achever de démoraliser l'esprit public, ou mieux, pour achever de précipiter le roi, ses ministres et son gouvernement dans le péril des barricades. Alors se révéla au grand jour ce régime de dix-huit ans où M. Thiers et M. Guizot, tour à tour, avaient prodigué les fonds de la France à faire comme Walpole avait fait de son temps, en Angleterre, à corrompre les députés. Des ministres la corruption avait descendu dans les régions subalternes; la vénalité s'était établie de propre en proche, et, par suite, le pillage et la dilapidation qui se faisaient au grand jour finirent par amener le cataclysme; malgré ce qu'en ait dit M. Cuvillier-Fleury, l'apologiste quand même, d'un ordre de choses dont il n'avait pas apparemment sondé l'abîme de corruption.

Nous ne venons pas nous poser aujourd'hui en apôtre soudainement pris d'un beau zèle, en Jupiter tonnant contre les abus de ce genre qui régissent chez nous, ou charger les ministres actuels de faire autant ou plus que beaucoup de leurs prédécesseurs. Nous venons simplement déplorer dans l'intérêt du pays que ce soit pendant le règne de ces derniers qu'éclatent chaque jour des scandales de plus en plus étouffants pour eux, et de plus en plus propres à répandre le malaise dans l'opinion publique. Il est vrai qu'ici ce ne sont pas les chefs de département qui sont en cause, les membres du cabinet sur qui pèsent directement les importations. Mais que penser d'une administration où des employés de haut parage comme Cummings et Cie. peuvent commettre des brigandages comme ceux qui les ont menés de leurs bureaux dans les cellules de la prison? Comment se rendre compte d'une ramification comme celle qui a fini par envelopper M. Anderson lui-même, le député Receveur Général, que le *Leader* expose aujourd'hui comme un des complices de la bande déjà séquestrée? Nous avouons maintenant que notre étonnement fut grand quand nous vîmes dans les journaux que M. Anderson se portait la caution de Cumming; et nous ne pûmes nous défendre alors d'un certain p. essentiment que ce dévouement un peu trop significatif le mériterait loim. Les révélations du *Leader* viennent de nous trouver tout préparé à les accepter; bien qu'il soit toujours pénible pour nous d'avoir à si mal penser d'un homme dont nous connaissons si bien les si hautes aptitudes bureaucratiques et dont nous nous plaignions à tort et à travers de même l'exactitude et la probité. Il pa-

raitrait cependant qu'on ne serait pas sans inquiétude à Toronto sur le sort des deniers de la Province que M. Anderson a manipulés à peu près en maître depuis quelques années, faute de pouvoir être assez contrôlé par un chef qui lui reconnaît trop de supériorité financière sur lui, ou qui reposait une confiance trop aveugle dans sa régularité et son intégrité.

Qu'on nous comprenne: nous n'accusons pas encore. Nous ne faisons qu'être l'écho affaibli des révélations du *Leader* lui-même, intéressé plus qu'aucun autre cependant, à ne pas laisser transpirer, moins encore à dénoncer tout le premier, en jetant l'alarme dans le public, des compléments coupables d'un côté, et de l'autre, des probabilités d'infidélités terribles, puisqu'elles iraient jusqu'à engager d'une manière grave, les deniers de la province elle-même.

Il devient urgent pour l'administration d'avoir plus que jamais les yeux de la surveillance sur ses employés subalternes, car en ayant l'air de les fermer trop longtemps, qui sait si elle ne finirait pas aux yeux du public par en porter une partie de la responsabilité!

Ce qui est arrivé au gouvernement de Louis Philippe peut bien arriver à d'autres, d'après la seule loi que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

**La Domesticité.**

Ce qui était autrefois une seconde providence pour les familles, la domesticité, en est aujourd'hui devenue la plaie. Quelle est la famille qui n'ait pas été affligée de cette calamité? Où est celle qui peut garder un domestique ou une servante seulement six mois? Si celle-là existe, qu'elle se nomme pour que nous ayons le bonheur nouveau de lui en aller porter nos félicitations empressées. Malheureusement le Canada n'est pas seul victime de cette cruelle engeance: presque partout cette classe s'est démoralisée à un point inouï; et il paraît que Québec n'est pas beaucoup mieux partagé sous ce rapport que le reste de l'univers. Peut-être même n'est-il plus à se plaindre que beaucoup d'autres localités depuis qu'on y est réduit à *subir* la domesticité irlandaise, la plus détestable de toutes, depuis que l'immigration nous en a inondés. Cependant c'est un fait que partout un bon serviteur rentre dans la catégorie des phénomènes. On se fait maintenant voler impunément, traître au dehors, outrager au dedans, par cette vilaine caste dont il faut bien dépendre cependant en dépit de soi. Il n'est cependant pas absolument impossible de se protéger quelque peu contre elle. Un des moyens employés à Paris, et dont l'efficacité commença à se faire sentir, est d'obliger la domesticité d'avoir un livret de sa mairie qui constate le lieu de sa naissance, celui où elle a servi en dernier lieu, son identité personnelle, etc.

En changeant de commune, ce livret la suit, et quand elle arrive à Paris, il faut qu'elle se rapporte à la police qui paraphe le livret. De cette façon, on a bientôt retracé la carrière de la personne qui se présente, et quand elle n'est pas en possession de ce livret, elle est sûre de ne pas trouver de place, et presque aussi sûre d'avoir un démêlé avec la police de son quartier pour avoir à répondre de ses antécédents.

Si un pareil système était adopté ici, on verrait bientôt les choses changer d'aspect, la confiance renaitre au sein des familles qui ne savent plus entre quelles mains se confier. Le Recorder nous paraît un officier bien sîné pour garder cette partie de la police sociale dans ses attributions; et il nous semble que la Corporation ne saurait mieux faire que d'adopter un règlement à cet effet, en se basant sur celui de Paris. Sans cela, l'état de choses qu'on nous a révélé depuis quelques jours prendra les proportions d'une véritable calamité publique. Or, ce serait toute une histoire à raconter que celle des brigandages, des ruses menées, des tricheries, des manœuvres de tous genres qui forment le chapitre d'afflictions des victimes de la domesticité à Québec. En adoptant notre suggestion, la Corporation de Québec donnera un exemple qui ne manquera pas d'être suivi de manière à devenir bientôt universel; et alors il pourra être exercé un contrôle efficace sur la classe des domestiques et serviteurs. Quand le livret pourra déposer sur l'heure, il faudra bien que les porteurs portent la responsabilité de leur conduite. Si on n'en vient pas à l'adoption d'un système de ce genre, la domesticité va devenir le véritable fléau de notre société.

**Le Mercury.**

Ce journal, sommé par nous de citer les paroles qui pouvaient mériter au *Canadien* l'accusation de travailler de concert avec le reste de la presse française en Canada à faire haïr l'Angleterre, répond que ce sont les expressions de *race inférieure*, (parabole de prédilection de certain personnage, que nous avons retenue par cœur), et dont nous faisons un trop libre usage qui l'offusquent et qui l'ont autorisé à faire peser sur

nous en commun avec tous nos autres confrères l'odieuse imputation dont il est question, c'est-à-dire de travailler à faire haïr l'Angleterre.

Nous ne pouvons pas nous payer de cette raison. Le *Mercury* nous prend pour plus naïfs que nous ne le sommes. D'abord nous ne croyons pas être tenu de travailler à faire haïr l'Angleterre; c'est un effet qu'il lui importe beaucoup plus qu'à nous de produire, et nous semble, et dont elle doit connaître le secret si elle y tient, sans que nous ayons besoin de lui venir en aide. Ensuite, le *Mercury* nous paraît donner une bien terrible extension à une allusion qui n'est sans doute qu'une bien innocente vengeance, non pas contre l'Angleterre, mais contre son représentant ici, pour un lapsus linguæ tombé dans un moment de libation et d'épanchement bachique, au milieu de la *race supérieure*, au sortir du Bas-Canada. *In vino veritas*, est-il écrit quelque part; et ce mot a porté malheur à l'éruudit qui l'a lancé, faute de s'être assez bien rappelé son Horace pour se dire dans le moment de la tentation: *nequit vos missa recerti!* en langue inférieure: un mot échappé ne revient plus!

Nous continuerons de faire tel usage qui nous conviendra des sottises de nos ennemis sans pour cela mériter d'être taxé de travailler à faire haïr l'Angleterre. La haine même à l'Enfer, et nous ne voulons pas être damnée même pour l'Angleterre. Le *Mercury* ne trouvera-t-il pas ce seul motif suffisant pour nous mettre à l'abri de son accusation?

**La Gazette Militaire.**

Le Rédacteur du *Mercury* est aussi celui de la *Gazette Militaire*. Il est plus que cela. Il est son propre, son unique correspondant, en sa dernière qualité de Rédacteur de la *Gazette Militaire*. Il est plus que cela encore; il a l'ubiquité, ce qui ne veut pas dire qu'il soit une divinité—car nous n'aimons pas à blasphémer. Mais dans le dernier n° de la *Gazette Militaire*, se trouve une correspondance, du reste assez innocente, dirigée contre nous, et dont l'auteur nous fait l'effet d'être fort proche parent du Rédacteur lui-même, bien qu'elle soit datée de St. Michel. C'est la deuxième que commet ce malheureux prétendu *militien* de St. Michel. (1) C'est ainsi qu'il signe, pour s'aviser de gourmander en français (!) les infortunés qui ne savent pas bien apprécier le projet d'armée canadienne du *Mercury* et de la *Gazette Militaire* (deux rédacteurs à une tête). Cette fois c'est à nous qu'il s'en prend, mais en faisant usage d'anglicismes si vifs, que, ma foi, nous croyons avoir pris notre confrère rédacteur en flagrant délit de pseudonyme. Car nous ne croyons pas que parmi ceux qui s'avisent d'écrire dans les journaux, à St. Michel, il y en ait un seul qui veuille montrer une haine si féroce contre sa langue maternelle. Quoiqu'il en soit, le correspondant nous ridiculise de vouloir l'indépendance sans une armée. Lui, il préfère une armée sans indépendance. Ma foi, nous serions quittes s'il ne gardait pas pour lui le marron qu'il voudrait nous faire tirer du feu pour lui. Rengainez, confrère, c'est plus sage!

L'automne essaie encore de nous tromper aujourd'hui avec son ciel azuré et son soleil de mai, dont les perfidies et les inconstances nous ont causé tant d'ennuis depuis quinze jours, sans compter le rhume et son cortège de toux, d'insomnies et de frissons, qui sont le lot de cette saison. Rendons lui grâce cependant des deux splendides journées dont nous venons de jouir encore sans trop se confier à sa libéralité future ni trop nous inquiéter non plus des nouvelles trahisons qu'elle peut nous faire. Seulement soyons prêts à l'attaque.

**Nouvelles Diverses.**

**DÉPART DES TROUPES.**—Le steamer *Vulcan* à bord duquel doit s'embarquer le 9e régiment, est incessamment attendu dans notre rade.

On dit que le 17e, de garnison en cette ville, doit aussi prendre passage à bord de ce vaisseau.

**TENTATIVE DE VOL.**—De bonne heure hier matin, des brigands se sont introduits dans le magasin d'épicerie de M. Lemesurier, sur la rue du Pont-St. Roch, en enfonçant une des portes de l'établissement, et déjà ils en avaient sorti un quart de farine et un quart de sucre, lorsqu'effrayés par la vue de quelques personnes à une faible distance, ils prirent la fuite. Un M. Cotnam, qui réside en face du magasin de M. Lemesurier, éveillé par les cris d' "Aux voleurs," se leva précipitamment et saisissant un pistolet, ajusta les brigands, mais ses derniers eurent le temps de s'échapper, l'arme à feu ayant fait fausse amorce.

**MORT SUBITE.**—Un vieillard du nom de Rac, employé à la maison de douane, se rendait chez lui hier soir vers six heures, lorsqu'il est tombé raide mort, en gravissant les degrés sous la porte de la Basse-Ville.

—Les navigateurs arrivés du bas du fleuve rapportent que la goélette *La Canadienne*, commandée par le capitaine Fortin, a touché sur une pointe près de Mingan. Ils ne connaissent pas l'étendue du dommage.—(National.)

**LE MOUVEMENT PERPETUEL.**—Un gentleman de Cincinnati a, dit-on, découvert une puissance motrice que l'on peut appliquer à chacune des machines pour lesquelles nous employons la vapeur. Cette invention, si ce qu'on en dit est vrai, réalise le mouvement perpétuel, le principe moteur étant dans la machine elle-même et n'ayant pas besoin de l'assistance d'aucun autre agent, excepté l'huile, pour détruire l'effet du frottement. Une fois mise en mouvement, la machine continue à aller aussi long temps que dure la matière qui la compose. C'est du moins ce que disent les journaux des Etats-Unis. Chacun, jusqu'à ce qu'il ait vu, peut en croire ce qu'il veut. Nous ajouterons: heureusement!—(C. de St. Hyacinthe.)

**FLIBUSTERIE.**—Le gouvernement des Etats-Unis vient d'adresser au procureur de district, à New-York, des ordres les plus formels aux fins d'empêcher le général William Walker de renouveler ses actes de flibusterie. Nous ne doutons nullement que cette nouvelle ait causé beaucoup de plaisir au flibustier Walker.

—Nous traduisons du *New Brunswicker* l'entre-filet suivant:

**"UN SAUVAGE SUR LES CERCELS ET NON SUR LES HUPPES.**—Un sauvage civilisé de Chippawa, du nom de En-Me-ga-Bowh, a communiqué le résultat de ses observations à l'*Advertiser* de St. Paul. Voici ce qu'il dit: Je vis de curieuses choses dans presque tous les magasins; elles ressemblaient presque toutes à des têtes de hibou, avec un cercle en bois ou en fer je crois. Bientôt après, je trouvai qu'elles étaient des sous-ornements de la femme de l'homme blanc. Leurs robes sont renflées et couvrent toute la largeur des trottoirs; et lorsque je rencontre des dames marchant sur le même trottoir que moi, je suis obligé de prendre la rue de peur de faire plier ou de déranger le cercle en bois ou en fer. Assurément, me suis-je dit, c'est l'âge d'avancement et de progrès."

**ÉTAT DE L'ÉCROU POUR LA PRISON DE QUÉBEC.**  
1er octobre 1857.

Nombre de prisonniers détenus sous sentence,	10
" sous prévention, d'après l'Ordonnance de Police.....	49
" Matelots sous prévention, d'après l'Acte Maritime.....	13
" " " " " Provincial, 14 & 15 Vict.,	10
" attendant leur procès et non relaxés,	40
" détenus pour dette.....	1
" infractions militaires.....	1
" détenus pour insanité.....	0

(Ce chiffre comprend 38 femmes.)

**Nouvelles d'Europe**

TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

**ARRIVÉE DU STEAMSHIP "ARABIA."**

Le steamship *Arabia* expédié de Liverpool le 19 du mois dernier, est arrivé à New-York hier matin. Au nombre de ses passagers, est M. C. W. Field. Le *North Star* et le *Jason* étaient arrivés le 17 septembre. Le navire américain, *Plymouth*, était à Southampton, d'où il devait appareiller dans une quinzaine de jours.

**INDES.**

La malle des Indes était arrivée en Angleterre, et les journaux du royaume-uni remplissaient leurs colonnes des nouvelles qu'elle a apportées. Les nouvelles fournies par la malle de Bombay, et apportées par le *Jura*, arrivé à St. Jean du Nouveau Brunswick, ont été publiées dans le *Canadien* d'avant hier.

La malle de Calcutta avec des dates jusqu'au 10 août, et de Madras jusqu'au 17, est arrivée le 17 septembre.

Lord Elgin est arrivé à Calcutta le 8 août, avec 6,000 marins et soldats.

Le général Havelock après une journée de marche sur Lucknow, a été obligé de revenir à Cawnpore, le choléra s'étant déclaré dans les rangs de son armée.

Une dépêche *via* Ceylan, mais que l'on ne donnait que sous toute réserve, annonce que les troupes devant Delhi ont été obligées de se retirer à Agra, à cause des ravages considérables que faisaient le choléra au milieu d'elles. (Contredite plus bas.)

On a découvert et arrêté un complot qui ne tendait à rien moins qu'à massacrer tous les européens à Benares et Jessore.

Il y a eu plusieurs engagements avec les rebelles à Agra et Arzinghur.

La loi martiale a été proclamée à Behar.

La garde du gouverneur général a été désarmée.

Le général Lloyd, commandant à Dinapore a été rappelé et sir James Outram devait lui succéder. Plusieurs régiments indigènes ont été désarmés, et on entretenait des craintes sur la fidélité d'un certain nombre d'autres.

Les troupes à Segowle se sont révoltées et ont massacré leurs officiers. Un détachement de 300 soldats de l'armée anglaise les ayant attaqués, a été repoussé avec une perte de 200 hommes.

Les rebelles ont été complètement dispersés à Agra.

D'après une autre nouvelle qui paraissait venir de bonne source, l'armée anglaise était encore devant Delhi. Des renforts lui arrivaient et l'on s'attendait à pouvoir donner l'assaut sous peu de jours. (Contradiction heureuse si elle est vraie.)

Le *Journal des Débats* annonce que malgré que les dépêches officielles statuent que l'armée anglaise est encore en possession d'Agra, il a toute raison de croire que cette nouvelle ne sera pas confirmée, et que l'héroïque garnison a été massacrée

ainsi que toutes les femmes et les enfants qui étaient sous sa protection.

GRANDE-BRETAGNE.

Le Rév. M. Hoyt, missionnaire américain, qui a pu s'échapper de Allahabad, s'est embarqué pour New York sur l'Arago, expédié le 16 septembre.

Le câble transatlantique doit être retiré des steamships Niagara et Agamemnon, et remis dans les bassins de Plymouth jusqu'à l'année prochaine.

On avait commencé à relever la partie du câble immergée.

Le marquis de Lansdowne a refusé d'accepter le titre de duc qui lui a été offert.

La banque d'Angleterre a déclaré un dividende de 5 1/2 pour cent pour les derniers six mois.

Les journaux français et allemands annonçaient formellement que l'Angleterre n'avait pas, pour le moment, l'intention de lever une légion étrangère.

COMMERCE.

Marchés de Liverpool.—Farine 6d à 1s en hausse; des canaux de l'Ouest 31s à 32s; de l'Olio 33s à 35s.

Blé ferme à 8s et 8s 8d pour rouge, et 9s et 9s 8d pour blanc.

Mais 38s 9d à 39s.

Bœuf en baisse.

Lard en inactivité et sans changement.

Alcalis fermes. Potasse 42s 9d à 43s 6d; per-lasse 42s à 42s 6d.

Thé en hausse et en demande active.

Consolidés cotés à 90 1/8 et 90 1/4.

Les espèces en lingots de la Banque d'Angle-terre étaient diminuées de £272,000.

Marchés de Londres.—Céréales en baisse et en inactivité.

Sucre ferme.

Café en inactivité.

Thé ferme et en demande active.

ONGUENT ET PILULES D'HOLLOWAY.

Les tumeurs glanduleuses dans le gosier, la neuralgie, le tic douloureux, le rhumatisme, la goutte, le lumbago et les autres maladies affectant les glandes les muscles et les nerfs sensitifs, disparaissent pour toujours au moyen de l'application persévérante de cette préparation réchauffante, anti-fébrile, et destructrice de la douleur.

Les éruptions irritantes, les tumeurs courantes, les blessures ouvertes, les brûlures, les gercures, les morsures d'insectes et reptiles venimeux, et, enfin, toutes sortes d'inflammation superficielle, perdent bientôt de leur irritation et de leur caractère douloureux, lorsqu'elles sont traitées avec l'onguent d'Holloway.

Les pilules n'ont jamais été administrées pour la dyspepsie, les douleurs d'entrailles ou les désordres d'intestins, sans produire les résultats désirés.

29 sept., 1857. 6f.

ANNONCES NOUVELLES.

Marchandises à très-bas prix.—Fortin & Lepage. Pour la Rivière-Ouelle, la Rivière-du-Loup et Rimouski. Steamer Princess Royal.

Morue, Harengs, etc., à vendre.—Thos. Fraser. Bureau des Arts et Manufactures pour le Bas-Canada.—B. Chamberlin.

Encans.

Grande vente d'Épiceries.—A. J. Maxham & Cie. Articles sauvés du Steamship Clyde.—Idem. Route pour les Assureurs.—F. H. Hall.

COMMERCE.

Importations et Exportations.

IMPORTATIONS.

30 septembre.

Par les navires Chion, Advance; la golette Marie Leocadie; 2 bonnets huile de palme à Wm Whitball & Cie, 1 bulle cotons à A Fraser, 400 barres métal jeune, 7317 do et 303 paquets fer à C & W Waite, 233 do en cercueu à S A Myrand, 5642 barres, 35 paquets fer à Chion, Seward & Cie, 53 paquets poterie à John Paterson, 63 bonnets au capitaine R H Barlow, 6 do vitres à T Norris, 10 tonnes huile d'olive, 52 boîtes thé, 20 demi-do, 170 sacs riz à E & W Poston & Cie, 800 paquets fer en cercueu, 2887 barres do, 1996 paquets do, à Walker & Berry, 200 sacs fèves, 320 paquets étain, 6 bonnets vitres, 80 paquets poterie, 1256 barres 107 paquets fer à ordre, 583 tonnes charbon à Gilmour & Cie, 77 bonnets sucre, à R Mitchell & Cie.

EXPORTATIONS.

30 septembre.

Par navire Halifax; la barque Atlantic; les bricks Paul Frederick, John Wilson, Thistle; la golette Stranger; 88 tonnes charbon, 29 do orme, 142 do pin rouge, 2413 do do blanc, 3391 madriers, 7750 doives, 32 corues latte, 978 planches.

BUREAU DU SURINTENDANT DES INSPECTEURS DE BOIS.

Québec, 2 octobre 1857.

ÉTAT COMPARATIF des Bois de charpente, Douves, Mâts, Beuprés et Espars mesurés et choisis jusqu'à cette date.

Table with 4 columns: Year (1855, 1856, 1857), Pin blanc, Pin rouge, Orme, Frêne, Peluche, Noyer cendré, Epinette rouge, Bouleau et Erable, Mâts et Beuprés, Espars.

Wm QUINN, Surintendant.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVÉS.

1er octobre.

- Marquis of Bute, Hiscroft, 10 do de Bristol, à ordre, lest.
Ever Green, Pearson, 6 do de Gloucester, à ordre, lest.
Brick Fludon, Brown, 10 do de Poole, à Gilmour & Cie, lest.
Barque Wanderer, Ruchan, 15 do de Leith, à J White, charbon.
Priscilla, Chapman, 8 do de Falmouth, à ordre, lest.
Liverpool, Mackay, 6 do de Grangemouth, à ordre, charbon.
Elizabeth, Mann, 13 do de Cardiff, H Fry, charbon.
Brick Diana, Charters, 6 do de Dumfries, à ordre, lest.
Golette Vulture, Irwin, 9 septembre de Causo, pour Montréal, poisson.
Navire Caledonia, Hugh, 18 do de Cardiff, A & D Ritchie & Cie, charbon.
Brigantin Gambeze, Inglis, 24 do de Glasgow, à Gibb & Ross, cargaison générale, pour Montréal, 9 pas.
Navire Colonia, Mosler, 18 août de Liverpool, à A Gilmour & Cie, lest.
United Kingdom, Adair, 9 do de Belfast, à A Gilmour & Cie, lest.
Barque Fergus, Edmonds, 10 do do à ordre, charbon, 23 pas.
McDonald, Corner, 17 do de Londres, H Fry, fer en grosse, 128 pas.
Fremad, Hansen, 14 do de Belfast, à C W Wilson & Cie, lest.
Ann Mc Lester, Sheckell, 15 do de Gloucester, à H Fry, charbon.
Annandale, Lewis, 22 do de Bristol, à H Fry, lest.
Marion, Power, 9 do de Waterford, à ordre, lest.
Ferman, Rickaby, 18 do de Milford, Gillespie & Cie, lest.
Roslin Castle, Monday, 10 do de Plymouth, à ordre, lest.
Marion, Suock, 7 do de Sherness, à ordre, lest.
Brigantin Betoot, Graham, 13 do de Whitehaven, à A Gilmour & Cie, charbon.
Eagle, Bight, 1er do de Penzance, à ordre, lest, 5 passagers.
Eliza Jane, Lilliot, 5 do de Shorcham, à ordre, lest.
Navire Polynesia, Morgan, 19 août de Newry, à ordre, lest.
St Lawrence, Gibb, 16 do de Greenock, à ordre, lest.
Mahoree, Ogilvie, 2 do de Limerick, do do.
Feliza, Irwin, 15 do de Bristol, à H Fry, lest.
Jane Tudor, Johns, 12 do de Beaumaris, à ordre, lest.
Forth, Burgess, 21 do de Greenock, à ordre, fer en grosse.
Florence, Shearer, 7 do de la Clyde.
Barque Jenny Lind, Foran, 17 do de Waterford, à ordre, lest, 9 passagers.
Phoenix, McDonald, 28 juillet de Liverpool, à E Bur-stall & Cie, lest.
Lady Gordon, McQueen, 12 do de Stranraer, à ordre, lest.
Inspector, Bale, 12 do de Bideford, à Gillespie & Cie, lest.
Irene, Petersen, 8 do de Londonderry, à ordre, lest.
Renown, Walker, 13 do de Peterhead, do do.
William Botsford, Baker, 11 do de Londres, do do.
William Dawson, Ness, 19 do de Leith, de Benson & Cie, charbon.
Sophia, Williams, 15 do de Milford, do, lest.
Brigantin Clare, Carruthers, 7 do de Maryport, à ordre, charbon.
Eagle, Oliver, 8 do de Solva, à ordre, lest.
Brigantin Active, McDonald, 7 septembre de l'Anse-au-Loup, à ordre, harang et huile.

ACQUITTÉS.

1er octobre.

- Navire Acme, Somereail, Port Glasgow, A Gilmour & Cie.
Acran, Cummings, Port Glasgow, do.
Barque Padyona, McDouglas, Lancaster, C & J Sharples & Cie.
Geo Fyfe, Hogg, Newcastle, E Burstall & Cie.
Joanna, Pennie, Leith, Benson & Cie.
Try Again, Power, Cork, E Burstall & Cie.
Chance, Macgow, Hull, C & Levey & Cie.
Brick Helen, Woodcock, Hull, E Burstall & Cie.
Falcon, Hore, W & G, Pemberton Bros.
Phoenix, Hansen, Wicklow, Benson & Cie.
John Brown, Thompson, G B Symes & Cie.

ENTRÉS POUR NOLISEMENT.

1er octobre.

- Marchmont, 1148, Port Glasgow, A Gilmour & Cie, avec Indiens.
Ann, 605, Londres, G B Symes & Cie, estacades de Hall.
Stadacona, 619, Portsmouth, Benson & Cie, New Liver-pool.
Three Brothers, 57, Miranichi, H J Noad & Cie, quai de Noad.

ÉTAT COMPARATIF des ARRIVÉS et du tonnage des vais seaux venant des Ports d'en Bas, arrivés à Québec le 3 Oct., pour les années 1856 et 1857:

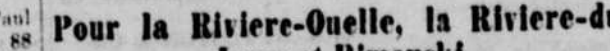
Table with 3 columns: Year (1856, 1857), Tonnage (824, 425,258), Passengers (1066, 527,245).

ÉTAT COMPARATIF du nombre des passagers arrivés au port de Québec, depuis l'ouverture de la navigation, le 2 Oct., pour les années 1856 et 1857:

Table with 3 columns: Year (1856, 1857), D'Angleterre (8877, 14650), D'Irlande (1652, 2009), D'Écosse (2760, 3168), Allemagne (4582, 5023), Norwege (2845, 6416), Des Ports d'en Bas (147, 24).

Pour la Rivière-Ouelle, la Rivière-du-Loup et Rimouski.

Le Steamer allant à la mer



PRINCESS ROYAL.

Capitaine R. SIMARD.

PARTIRA pour les lieux ci-dessus indiqués, MERCREDI prochain, le 7 du courant, à HUIT heures du matin.

S'adresser à bord au capitaine Simard, Québec, 3 octobre 1857.



MALLE POUR L'ANGLETERRE.

UNE MALLE pour l'ANGLETERRE, via Boston, sera CLOSER à ce bureau, MARDI, le 6 du courant, à QUATRE heures du matin.

BUREAU DE LA MALLE POSTE, Québec, 1er octobre 1857.

BONNE FORTUNE POUR LES FAMILLES.

MARCHANDISES LÉGÈREMENT AVARIÉES A TRES-BAS PRIX.

A l'Encoignure des Rues du Pont et St. Joseph, St. Roch.

LES sousignés informent leurs amis et le public qu'ils disposeront à des prix très-réduits d'une grande quantité de Marchandises légèrement avariées qu'ils viennent de se procurer, et consistent principalement en DRAPS, CASIMIRS, COTONNADES, Etc., Etc., Etc.

FORTIN & LEPAGE.

Québec, 3 octobre 1857.

BUREAU DES ARTS ET MANUFACTURES POUR LE BAS-CANADA.

L'ASSEMBLÉE Régulière prochaine de ce Bureau, aura lieu, à la salle des Artisans, Montréal, MARDI le SIXIÈME jour D'OCTOBRE courant, à DEUX heures de l'après-midi.

(Par ordre.) B. CHAMBERLIN, Secrétaire.

Montréal, 2 octobre 1857.

AVENDRE:

1500 QUINTAUX Morue de table, 100 quarts de Verte, 100 do Harengs ronds, 150 demi do No. 1 Harengs d'Arichat, 25 quarts do Harengs d'Arichat, 75 do Maquereaux, 250 do Huile de Baieine, 250 do do Morue.

—AUSSI— 1 Chaîne Câble de 1 1/2 pouce, et de 90 brasses de longueur, 1 Ancre de 20 quintaux.

THOS. FRASER, quai des Indes, 6f.

Québec, 3 octobre 1857.

UNE REVOLUTION MEDICALE! L'UNIVERS UNANIME!

ONGUENT D'HOLLOWAY. LA GRANDE OPPOSITION IRRITANTE!!

Le virus de la maladie pénètre souvent jusqu'aux organes intérieurs par les pores de la peau. Cet onguent pénétrant, fondant dans la main à mesure qu'il est frotté, est absorbé par les vaisseaux conduits, et atteignant le siège de l'inflammation, la fait disparaître promptement et invariablement, soit qu'elle soit dans les rognons, le foie, les poumons ou dans aucun autre organe important. Il pénètre de la surface à l'intérieur par les tubes sans nombre qui communiquent avec la peau, comme la pluie dans l'épiderme à travers la terre chaude, répandant ses fraîcheurs et régénérant son influence.

Maladies de la peau et enflures glanduleuses. Chaque partie de l'irritation extérieure est promptement réduite par l'action de cet onguent anti-inflammatoire. Eruptions irritantes, telles que tumeurs, Erysipèle, Dartres, Teigne, Coup de soleil, Piquère, Gale, etc., disparaissent en un jour pour ne plus jamais reparaitre, sous son application. L'expérience dans les hôpitaux de partout l'univers prouve son infailibilité pour les maladies de la peau, les muscles, les jointures et les glandes.

ULCÈRES, COPURES ET TUMEURS. L'effet de ce remède le extérieur sans rival sur les scrofules et autres ulcères ou copures virulentes, est presque miraculeux. Il chasse d'abord le poison qui produit la suppuration et la chair baveuse, et ainsi les cures que ses propriétés salutaires complètent ensuite, sont sûres en même temps qu'elles sont permanentes.

Blessures, Meurtrissures, Brûlures, et aucune des Parties du corps Eboillantées. Dans le cas de fracture des os, blessures occasionnées par les explosions de la vapeur, Meurtrissures, Brûlures, et aucune des parties du corps Eboillantées, Roideur dans les jointures et contraction des nerfs, il est employé et fortement recommandé par la faculté. Ce remède merveilleux a été introduit par son inventeur en personne dans les principaux hôpitaux de l'Europe, et aucune famille privée ne devrait jamais manquer d'en avoir.

TÉMOIGNAGE IRRÉCUSABLE. Les officiers composant l'état major médical des armées françaises et anglaises dans la Crimée ont approuvé par leurs signatures l'onguent d'Holloway et l'ont recommandé comme le meilleur remède pour les coupures de sabres, de poignards, et les blessures occasionnées par les balles ou boulets. La marine des armées alliées en a aussi fait usage.

L'Onguent et les Pâtes devraient être employés dans les cas suivants.

- Eruptions, Brûlures, Gercures, Engèlures, Fièvres, Goutte, Lumbago, Eruptions vives, Hemorrhoides, Rhumatisme, Dartres, Herpes, Parties Eboillantées, Maladies de la peau, Glandes extérieures, Maux de jambes, Maux de poitrine, Maux de tête, Maux de gorge, Maux de toute sorte, Entorses, Roideur des jointures, Teigne, Ulcères, Maladies vénériennes, Blessures de toute sorte.

\* \* Vendues aux établissements du professeur Holloway, 80 Maiden Lane, New-York, et quarré 244, Londres, et chez tous les pharmaciens, et les vendeurs de remèdes des États-Unis et du monde civilisé, en boîte de 25 cents, 62 1/2 cents et \$1 chaque.

On épargne beaucoup en achetant les plus grandes.

N. B.—Des directions sur la conduite des patients vis-à-vis de cet onguent pour chaque cas de maladie accompagnent chaque boîte.

Québec, 29 septembre 1857.

A VENDRE

A LA LIBRAIRIE CANADIENNE, 21, rue La Montagne, Basse-Ville.

"LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE," Prix—71d, par numéro.

Publié dans les deux langues, sous la direction de M. le Surintendant de l'Éducation, Québec, 13 février 1857.

VENTES PAR ENCAN.

MARCHANDISES SÈCHES.

Par encan, aux magasins des sousignés, LUNDI le 5 octobre, la vente commencera à DEUX heures—

—SANS RÉSERVE—

UN assortiment de prix de Marchandises sèches de toutes sortes et d'étape convenables à la saison, coté prenant:—

- Draps et Casimirs pure laine extra super-fine.
Cobourg français et des Indes de couleurs assorties.
Delaines, Bri lant, Alpaca, nouveaux grés.
Riches pantalons de robe, Etolles pour habits.
Plaids Galas et d'Allemagne.
Vélours de soie, Popeline, Gros de Naples.
Bandauna, Mouchoirs de soie de fantaisie.
Flanelle fine de la Saxe et de Salisbury.
Tweeds et Doekings super-fine, des premières fabriques.
Etolles rayées, bigarrées, Corset de jeune, Corons gris, Shirts, etc.
Poikas, Chemises, Caleçons.
Et une variété d'articles de fantaisie.

G. & H. GIBSON, E. & C.

Québec, 2 octobre 1857.

Vente de Tabac pour le Commerce.

LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE VENTE de TABAC au magasin d'entrepôt de A. JOSEPH & Cie, aura lieu LUNDI, le 5 octobre 1857.

La vente à DEUX heures précises.

A. J. MAXHAM & Cie, E. & C.

Québec, 19 septembre 1857.

Vente considérable pour les Assureurs.

PAR ENCAN

MARDI le 6 du courant, seront vendus au magasin de MM GILLESPIE & Cie, les effets suivants apportés du naufrage du navire le City of Toronto.

—Pour le compte de qui il appartient—

- ALPACCAS, Sacs, Paniers, Bombasin.
Couvertes, Draps, Toiles, Cotons.
Laine de Berlin, Couvertes, Chapeaux, Manchettes et Chaussures.
Frajassant, Guingon, Bonneterie.
Mérimos, Orléans.
Flanelles blanches et de couleur.
Folkas, Shirts rayés, Fil, etc., etc., etc.
La vente DEUX heures précises.

F. H. HALL, E. & C.

Québec, 3 octobre 1857.



Par encan, seront vendus, MARDI prochain, le 6 du courant, sur le Quai des Indes, pour le compte des intéressés:—

LES Articles suivants sauvés du steamship CLÉ:

- 270 brasses Câble-à-câble,
3 Ancres d'albarche,
12 Voiles,
1 Haulière,
2 petites Ancres,
3 ou 4 tonneaux Manchettes et Coriages,
2 ou 3 do ouvrages en fer,
2 Cheminées pour la vapeur,
Environ 20 tonnes Huile,
Un certain nombre de Poisses,
2 Guidons,
2 Chapeaux de sauvetage,
Et environ 100 sacs de.

—AUSSI— 29 tonnes Huile de Loup-maron, exportée pour les mers anglaises.

Les articles ci-dessus pourront être examinés dans les magasins, sur le quai des Indes, de 10 à 3 heures.

La vente à ONZE heures du matin, par ordre du Maître.

A. J. MAXHAM & Cie, E. & C.

Québec, 3 octobre 1857.

MERCREDI, 7 octobre courant, aura lieu à ST. ANSELME, la vente des BIENS et EFFETS appartenant à la succession de feu le Révérend Messire BERNIER, premier Curé de la paroisse.

S. J. AUG. BERNIER, Procureur de la succession.

Québec, 2 octobre 1857.

VENTE CONSIDÉRABLE D'ÉPICERIES FRAICHES VENANT D'ANGLETERRE.

PAR ENCAN SERA VENDU, JEUDI PROCHAIN, Le 8 octobre, AUX MAGASINS DE MESSIEURS LANE, GIBB & CIE., UN assortiment général et considérable d'Épiceries nouvellement importées.

—CONSISTANT EN—

500 boîtes Thé nouveau—Gunpowler, Hyson, Hyson Twauky, Oolong et Souchong—aussi en caisses.

Sucre très-brillant en bonnets, Du écrasé de Londres et d'Allemagne en quarts, Do en pain, en briques, Melasse de cassonade en tonnes, et Sirop des Barbades, Sirop des premières maisons en quarts, Café de la Meque, Java et Laguyara en sacs, Do frais rôti en quarts, Raisins frais de Corinthe en quarts, Gênievre Old Tom de Bootis en caisses, Gênievre Old Bass en quarts, et en bouteilles de pintes et chopines, Avelines fraîches en sacs, Huile d'olive fraîche de Bordeaux en caisse et en bouteilles de pintes et chopines, Balais de bié d'Inde par douzaines, numéros assortis, Vinaigre de vin blanc de Bordeaux en quarts, Vieux Rhum exquis de la Jamaïque en tonnes, Whisky écossais en quarts, Gênievre de DeKuyper en barriques, Do do do en boîtes contenant une douzaine chaque, Vin en tonnes, quarts et octaves, Huile de sperm et d'olive en quarts, Savon de Liverpool de la fabrique de Casey en boîtes, Tabac sucre en boîtes de 10 et 5 lbs, Tabac en feuilles en bonnets et en balles.

—AUSSI—

Noir à souliers de Day & Martin, Térébenthine, Indigo, de Windsor, Graine de chauvre et de mil, Pierre bleue, Amidon, Chandelles de Sperm et de Belmont, Poivre noir, Piment, Muscades, Crous de grosse, Soude p ur la pâte, Sel d'Epsom, Compresse, Alun, Resine, Soude à laver, Huile d'olive en jarres, Bière d'Espagne, et une variété d'autres articles.

La vente à UNE heure ET DEMIE précises.

A. J. MAXHAM & Cie, E. & C.

Québec, 3 octobre 1857.

IMPORTATIONS D'AUTOMNE

MARCHANDISES SÈCHES.

WM. LAIRD & Co. viennent d'ouvrir plus de 100 COLIS de MARCHANDISES pour la NOUVELLE SAISON toutes choisies pour un assortiment de l'établissement sur les marchés Européens, et achetées des fabricants renommés.

WM. LAIRD & Co. Rue Fabrique.

Québec, 23 septembre 1857.

GRANDE NOUVEAUTÉ

MANTILLES POUR DAMES.

LES sousignés viennent de recevoir par le steamship L'Indian, une grande variété de Mantilles pour Dames et Enfants, dans les goûts les plus nouveaux de Paris, convenables pour la saison.

WM. LAIRD & Co.

Québec, 23 septembre 1857.

Velours de Soie Français, Etc.

VENANT d'être reçus par les sousignés: 2 caisses Velours de soie française depuis 6s. 3d. 2 do Robes de soie de fantaisie, Soies glacées, Surtouttes, Gros de Naples, etc., etc. 2 Robans pour chapeaux, etc., etc. 10 do Fleurs françaises, Pannes, etc.

WM. LAIRD & Co.

Québec, 23 septembre 1857.

MAISON COMMERCIALE, MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS.

MÉRINOS, COBOURGS, DELAINES, etc., etc., etc. PATRICK O'NEILL, Rue Bunde.

Québec, 22 septembre 1857.

Maison Commerciale, MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS.

CHALES longs et carrés, RICHES PAISLEY, PLAIDES de laines, etc., etc. PATRICK O'NEILL, Rue Bunde.

Québec, 22 septembre 1857.

MAISON COMMERCIALE, MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS.

DRAPEAUX de CASTOR et de PILOTE, WHITNEY, ALL-GHANIE, DOESKING, TWEEDES, etc., etc. PATRICK O'NEILL, Rue Bunde.

Québec, 22 septembre 1857.

Maison Commerciale, MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS

COUVERTES, FLANELLES, JUSTES-AU-CORPS et CALEÇONS en Laine d'Agneau, BONNETERIE en Laine, etc., etc. PATRICK O'NEILL, Rue Bunde.

Québec, 22 septembre 1857.



BOIS ET FORÊTS.

Departement des Terres de la Couronne,

TORONTO, 15 septembre 1857.

AVIS est par le présent donné que l'on disposera par vente publique au bureau des Bois de la Couronne, Trois-Rivières, MARDI, le 6 OCTOBRE prochain, de quelques lots de bois, pour rencontrer les besoins immédiats de commerce, et qui pourront être utilisés durant la saison prochaine.

Les conditions, en général, seront fournies le jour de la vente. E. P. TACHÉ, Commissaire des Terres de la Couronne, 21 sept-1857. 8F36.



VAPEUR A VENDRE.

LE vapeur NEW LIVERPOOL, actuellement à Port-au-Pas, est offert en vente avec l'équipage, la bouilloire et tout ce qui s'y rattache, et l'on en disposera à un prix extraordinairement réduit pour argent comptant, en sur-crédit approuvé.

L'engin de la force de 20 chevaux environ et en parfait bon ordre, a été fabriqué à Londres. Le vapeur peut être examiné en s'adressant à Angus McDonald, écuyer, Port-au-Pas, et l'on pourra se procurer toute autre information, en s'adressant au propriétaire sousigné.

DONALD FRASER, 31s.

Québec, 21 septembre 1857.



D. O. No. 12, 8e V. Chap. 4, Sec. 19. BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, Toronto, 3 septembre 1857.

AVIS est par le présent donné, qu'il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du gouvernement en conseil, en vertu de l'autorité dont il est revêtu, ordonner et déclarer que "Les Machines pour les Fabriques de Cottonnades et Lainages" soient actuellement à un droit de quinze pour cent ad valorem, soient maintenant placées dans les mêmes classes payant un droit de Cinq Louis pour cent ad valorem, à compter de cette présente date, et soient conformément taxées.

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes

9 sept-57.

VIN SUPERIEUR D'ANDALOUSIE.

VIN D'ANDALOUSIE PÂLE et DORÉ de qualité au crû, en barriques et bouteilles.

E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 16 septembre 1857.

JAMBONS—Venant d'être reçus, Jambons supérieurs et préparés au sucre. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 10 septembre 1857.

AMIDON d'Oswego et pâte de amid. A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 26 août 1857.

MIEL—Miel supérieur en jarres, à vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 26 août 1857.

JAMBONS—Venant d'être reçus, Jambons exquis préparés au sucre. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 26 août 1857.

VIN SUPERIEUR D'ANDALOUSIE. VIN d'Andalousie pâle et doré de qualité supérieure, en barriques et bouteilles. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 26 août 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇU, THÉ HYSON TWANKAY de qualité supérieure, en demi-caistres. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 20 août 1857.

VIN DE COLLI. 60 QUARTAUTS VIN DE COLLI. A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 20 août 1857.

GÉNIEVRE. Venant d'être reçus par l' "Agamemnon." 10 BARRIQUES Génieuvre de DeKuyper. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 18 août 1857.

LANE, GIBB & Co. Agents, 3m.

Québec, 21 août 1857.

LE commerce est respectueusement invité à examiner les spécimens de l'Eau-de-vie de choix, de la Compagnie des Vignerons de Cognac, que les sousignés ont le plaisir de vous offrir, et qui sont garantis d'être de première qualité. Ils ont été récoltés dans le district de Cognac, les règlements de la Compagnie prohibant absolument l'achat ou l'introduction dans leurs magasins d'entrepôt, d'aucune autre sorte d'Eau-de-vie provenant d'un dehors des limites de leur arrondissement.

LANE, GIBB & Co., Agents, 3m.

Québec, 21 août 1857.

AUX CONTRACTANTS. AVIS est par le présent donné que des SOUMISSIONS seront reçues de personnes désirant entreprendre des travaux pour la CONSTRUCTION DE PRAVIAUX sur les terrains de la Compagnie d'Entrepôt, Dock et Quai de St. Laurent, au sud de Québec, suivant les plans et spécifications que l'on pourra voir et après le 9 (JEUDI) du courant, en s'adressant à GEO. BESWICK & Co., Ruelle de Bell.

Québec, 8 juillet 1857.

PARATONNERRES. PARATONNERRES exécutés et posés par le Sousigné. POINTES A VENDRE—Instructions fournies pour les poser. Charles Châteauneuf, Faubourg St. Jean, 1a.

Québec, 15 juin 1857.

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT. DEUX OU TROIS HOMMES D'AFFAIRES actifs, pour agir pour une compagnie d'assurance à Québec. On donnera un salaire libéral avec emploi constant. S'adresser, franc de port à J. H. PHILLIPS & Co., Courtiers d'Assurance, Québec.

Québec, 18 juillet 1857.

HUILE DE LOUP-MARIN—30 quarts Huile de loup-marin 14 s, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

CHOCOLAT et BROME, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

VIN D'ANDALOUSIE—27 octaves Vin d'Andalousie pâle et doré, venant d'être reçu et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

THÉ—Thé anglais, Congou, Twankay, vieux et jeune Hyson, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

SUCRE—Sucre de Londres en pain et écrasé, "de Mc-Phee," reçu par l' "Agamemnon," et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

SIROP DE LA TRINIDAD—25 tonnes Sirop supérieur, venant d'être reçu et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

VIN DORÉ D'ANDALOUSIE. VENANT D'ÊTRE REÇU par le Challenger, Vin doré d'Andalousie en quartauts et octaves, et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Co., Pâtisseries des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 6 août 1857.

LANE, GIBB & Co. Agents, 3m.

Québec, 21 août 1857.

LE commerce est respectueusement invité à examiner les spécimens de l'Eau-de-vie de choix, de la Compagnie des Vignerons de Cognac, que les sousignés ont le plaisir de vous offrir, et qui sont garantis d'être de première qualité. Ils ont été récoltés dans le district de Cognac, les règlements de la Compagnie prohibant absolument l'achat ou l'introduction dans leurs magasins d'entrepôt, d'aucune autre sorte d'Eau-de-vie provenant d'un dehors des limites de leur arrondissement.

LANE, GIBB & Co., Agents, 3m.

Québec, 21 août 1857.

VINS D'OPORTO ET DE MADÈRE. VIN D'OPORTO de qualité supérieure, en quartauts et octaves de différentes marques. —AUSSI— 50 douzaines vieux Vin favori d'Oporto, 50 do do do sec do. —ET— 50 do Vin supérieur de Madère, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 20 août 1857.

VINS D'OPORTO ET DE MADÈRE. VIN supérieur d'Oporto, en quartauts et octaves, de différentes marques. —AUSSI— 50 douzaines vieux Vin favori d'Oporto, 50 do do do sec do. —ET— 50 douzaines Vin de Madère supérieur, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

VIN DE COLLI. 60 QUARTAUTS VIN DE COLLI, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 15 juillet 1857.

E. & W. Poston & Co., OFFRENT EN VENTE: 50 SACS CAFÉ fin de Java, 20 do do do Oolong do. —ET— 300 paquets Thé vert assorti. —AUSSI— Génieuvre de DeKuyper en barriques et caisses, Eau-de-vie de la compagnie des Vignerons en barriques et caisses, Jambons préparés au sucre de Westphalie, Fromage anglais au goût d'Ananas, Bouteilles à vin en paniers, Fil en bulles, Tabac préparé au miel (Honey Dew) en 4, 5, 18 et 32 lbs. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇU Par le steamship Anglo-Saxon: THÉ HYSON TWANKAY, de qualité supérieure, en demi-caistres. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

E. & W. POSTON & Co. OFFRENT EN VENTE: 50 SACS Café supérieur de Java, 20 demi-caistres Thé Souchong de choix, —ET— 300 colis Thé vert assorti. —AUSSI— Génieuvre de DeKuyper en barriques et caisses, Cognac de la compagnie des Vignerons, en barriques caisses, Jambons de Westphalie et préparés au sucre, Fromage anglais au goût d'Ananas, Bouteilles à vin en paniers, Fil en bulles, Tabac préparé au miel Honey Dew en boîte de 4lb, 5lb, 10lb, 18lb, et 32lb. Basse-Ville, 26 juin 1857.

VIN DE COLLI. 60 QUARTAUTS VIN DE COLLI, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 26 juin 1857.

MAISONS ET TERRAINS

A VENDRE OU A LOUER.

A LOUER: LES appartements maintenant occupés par Joseph H. L. mel, écuyer, No. 5, rue St. Louis, au-dessus du bureau des sousignés. S'adresser à PANET & HUOT, Notaires. Québec, 11 avril 1857.

A VENDRE, A ETCHÉMIN: QUATRE MAISONS et PLUSIEURS EMPLACEMENTS situés près de l'église. S'adresser à C. A. & H. MAGUIRE, Pointe-Lévi. Québec, 6 avril 1857.

BUREAU A LOUER: UN BUREAU A DEUX APPARTEMENTS à louer dans les Bâtisses de RYAN, n° 37, rue St. Pierre. S'adresser à RYAN, BROTHERS & Co. Québec, 25 février 1857.

A LOUER, A LA POINTE-LÉVI: UN GRAND MAGASIN avec un superbe hangar, etc., situés dans une excellente position pour le commerce d'épicerie en gros ou en détail. Cet établissement a été occupé pendant plusieurs années par le sousigné, et est actuellement par M. J. SIMMONS, marchand-épicerier. Possession donnée le 1er mai prochain. S'adresser à H. BREAKEY, Pointe-Lévi, 26 janvier 1857.

A LOUER, Et possession donnée le 1er mai prochain: CETTE magnifique MAISON EN BRIQUES à deux étages, située près l'église Notre-Dame de la Victoire, et dans une position très-avantageuse pour le commerce. Le bas de cette maison est divisé en cinq appartements et le haut en contient six. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à FÉLIX CARRIER, N.-D. de la Victoire, 19 janvier 1857.

LOTS POUR BATIR A VENDRE. LE sousigné offre en vente ses propriétés en terre situées près des moulins St-Nicolas et sur la grande-route, en lots de 60 pieds de front, sur 100 à 180 pieds de profondeur. S'adresser au notaire GRÉGOIRE près l'église ou à JOHN McLEOD, 1 p. 2s. Québec, 22 décembre 1856.

VIN D'OPORTO ET DE MADÈRE. VIN D'OPORTO de qualité supérieure, en quartauts et octaves de différentes marques. —AUSSI— 50 douzaines vieux Vin favori d'Oporto, 50 do do do sec do. —ET— 50 do Vin supérieur de Madère, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 20 août 1857.

VINS D'OPORTO ET DE MADÈRE. VIN supérieur d'Oporto, en quartauts et octaves, de différentes marques. —AUSSI— 50 douzaines vieux Vin favori d'Oporto, 50 do do do sec do. —ET— 50 douzaines Vin de Madère supérieur, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

VIN DE COLLI. 60 QUARTAUTS VIN DE COLLI, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 15 juillet 1857.

E. & W. Poston & Co., OFFRENT EN VENTE: 50 SACS CAFÉ fin de Java, 20 do do do Oolong do. —ET— 300 paquets Thé vert assorti. —AUSSI— Génieuvre de DeKuyper en barriques et caisses, Eau-de-vie de la compagnie des Vignerons en barriques et caisses, Jambons préparés au sucre de Westphalie, Fromage anglais au goût d'Ananas, Bouteilles à vin en paniers, Fil en bulles, Tabac préparé au miel (Honey Dew) en 4, 5, 18 et 32 lbs. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇU Par le steamship Anglo-Saxon: THÉ HYSON TWANKAY, de qualité supérieure, en demi-caistres. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

E. & W. POSTON & Co. OFFRENT EN VENTE: 50 SACS Café supérieur de Java, 20 demi-caistres Thé Souchong de choix, —ET— 300 colis Thé vert assorti. —AUSSI— Génieuvre de DeKuyper en barriques et caisses, Cognac de la compagnie des Vignerons, en barriques caisses, Jambons de Westphalie et préparés au sucre, Fromage anglais au goût d'Ananas, Bouteilles à vin en paniers, Fil en bulles, Tabac préparé au miel Honey Dew en boîte de 4lb, 5lb, 10lb, 18lb, et 32lb. Basse-Ville, 26 juin 1857.

VIN DE COLLI. 60 QUARTAUTS VIN DE COLLI, A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 26 juin 1857.

ADRESSES D'AFFAIRES.

FOURNIER & GLEASON, AVOCATS.

BUREAU: N° 8, Rue des Jardins, seconde porte du Bureau du National. Québec, 9 mai 1857.

TRANSPORT DE BUREAU.

LES sousignés transporteront leur bureau, le 1er mai prochain, aux CHAMBRES DE QUÉBEC (Quatre Chambres), rue St-Pierre. HOOKER, JAKES & Co. Jno Québec, 8 avril 1857.

C. E. H. DALAIRE, LL. B. STONEMASON.

BUREAU: à la résidence du Lt. Col. E. Dalairé, Notre-Dame de la Victoire. 1a 19 novembre 1856.

H. C. JULY, AVOCAT.

Encoignure des Rues Desjardins et Donacona, Près du Couvent des Dames Ursulines, Québec, 6 octobre 1856.

VIN.

Les sousignés offrent en vente: VIN D'OPORTO DE LA REINE en quartauts, do Londres do, do Couronne do, 150 douzaines bouteilles de vin supérieur, —ET— 75 quartauts et octaves vin rouge. E. & W. POSTON & Co., Rue Notre-Dame, Basse-Ville Québec, 3 juin, 1857.

Reçus par le Chemin de fer Grand Tronc, 50 QUART-BOITES TABAC supérieur préparé au miel, (Honey Dew) par 10 lb. 10 do do Nairéd do. —Et attendu de jour en jour— Tabac supérieur jaune-pêche en boîte de 20lb. E. & W. POSTON & Co. Québec, 16 juin 1857.

VIN SUPERIEUR D'ANDALOUSIE. Venant d'être reçu par le Challenger: VIN D'ANDALOUSIE pâle et doré de qualité supérieure, en caisses et bouteilles. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 15 juillet 1857.

VIN D'OPORTO ET DE MADÈRE. VIN SUPERIEUR D'OPORTO, en quartauts et octaves de divers grades. —AUSSI— 50 douz. vieux Vin fumet d'Oporto, —ET— 50 douz. Vin supérieur de Madère. A vendre par E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 26 juin 1857.

SAUCES DE WORCESTERSHIRE. 10 BOITES SAUCES supérieures de WORCESTERSHIRE, en chopines et demiars. A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 16 juin 1857.

SUCRE.

SUCRE Brillant de PORTO en boucauts, tierces et Quarts. A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 16 juin 1857.

VIN SUPERIEUR D'ANDALOUSIE. Venant d'être reçu par le Challenger: VIN supérieur d'Andalousie pâle et doré, en barriques et bouteilles. E. & W. POSTON & Co. Basse-Ville, 26 juin 1857.

VITRES DE CHASSIS. Reçus par le Robt. Paré, en bon ordre, Vitres de 6 1/2 x 7 1/2 et 7 1/2 x 8 1/2, en boîtes de 50 pieds, et à vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 16 juin 1857.

VIEUX WISKEY DE BOURBONS. BOISSON FAVORITE dans les Etats-Unis. A vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 16 juin 1857.

JAMBONS DE WESTPHALIE. 150 JAMBONS SUPERIEURS DE WESTPHALIE, maintenant en débarquement du navire Euepa, fûté de Hambourg et à vendre par E. & W. POSTON & Co. Québec, 6 juin 1857.

Maintenant en débarquement et à vendre par E. & W. POSTON & Co., 30 BARRIQUES GÉNIEUVRE DE KUYPER, 100 boîtes do vert, 20 quartauts do Old Tom de Booth, 50 boîtes do do do, 1doz. chaque, 5 tonnes vieux Rhum de la Jamaïque, 200 lb. des chandelles de Sperm de Belmont, 100 quarts sucre écrasé de Londres, 150 sacs Riz nettoyé E. L., 10 boîtes Perlasse de Sago, 3 do Indigo de Madras, 50 paniers bouteilles à vin, 100 quartails pâle des Indes de Bass et Allsop, en bouteilles de pintes et chopines, 50 quarts Noir à souliers de Day & Martin, en cruches de pintes, chopines et demiaris, 50 douzaines Marinades des Indes Occidentales, Carbonate de Soude en quarts et barria, Soude cristallisée en quarts, Huile de lin, bouillie et crue, en quartauts. —Et en Magasin,— 400 Canistres et demi-canistres Thé frais, verts et noirs de choix, 200 colis Tabac manufacturé, en boîte de 4, 5, 10, 18 et 32 lb., 30 tonnes Wiskey de Montréal. —AUSSI— 20 boucauts Jambons préparés au sucre. Québec, 3 juin, 1857.



G. A. KRAUTH.

Horloger—Bijoutier—Fabricant de Chronomètres, d'Appareils pour Télégraphie et d'Horloges Electriques—Importateur de tout ce qui entre dans ces lignes, ainsi que d'une grande variété d'articles de fantaisie.

8 1/2 au Faubourg St. Jean.

EN venant exprimer sa gratitude respectueuse envers qui de droit pour le succès inespéré qu'il a obtenu depuis le peu de mois qu'il a ouvert son établissement, et en sollicitant la continuation de la confiance du public qu'il s'efforcera constamment de mériter à tous égards, à l'honneur de faire savoir que, par suite de ses dernières importations d'Europe et de New-York, il est maintenant en possession de généralement tous les articles qui doivent se trouver dans un magasin d'Horlogerie et de Bijouterie fourni au complet, de même que d'une variété considérable d'objets de fantaisie; et qu'il est en état de laisser toutes ses marchandises aux prix les plus modérés sur lesquels il consentira encore une réduction de 25 p. 0/0 pour ce qui sera acheté au comptant.

C'est surtout dans les articles suivants que le sousigné peut offrir un assortiment étendu et dans tous les goûts et prix imaginables, savoir:

Montres d'Or et d'Argent, Anglaises, Françaises, de Genève en Suisse et d'Allemagne.

Chaînes de montre d'or et d'argent, Loquets d'or et plaqués, de dimensions diverses, Pendules Françaises et Américaines.

Un grand choix de superbes pendules allemandes avec ou sans réveil-matin, importées à Québec pour la première fois.

Élegante boîte d'argent et dorée, tenant à la fois lieu de table et de montre avec mouvements démontés, cet ouvrage fait par le sousigné même alors qu'il était encore ouvrier chez son père en Allemagne.

Anneaux et bagues d'or, d'agate et en cheveux, Bracelets montés en or et en argent.

Broches d'or, d'agate, avec cannelé, en mosaïque et autres espèces.

Boucles et Pendants d'oreilles d'or et autres, Épinglettes et Boutons de chemises d'or.

Pièces d'or avec manches d'or et d'argent.

Enfin une grande variété d'articles de fantaisie, tels que: Cabas, Boîtes d'ouvrage, Necessaires, Eventails, Etois à cigares, à aiguilles et autres; Port-monnaie, Porte-feuilles, Colliers, Attaches, Bourses, Tabatières, Jeux de Dames, et quantité d'autres objets qu'il serait trop long de spécifier ici.

De même que par le passé le sousigné sera aussi toujours prêt à accepter et exécuter tous ordres dont on voudra le favoriser pour réparations de montres, de pendules, de bijoux et de tous autres objets entrant dans ses diverses spécialités.

Il tâchera de faire toutes les réparations des plus difficiles, à la parfaite satisfaction des pratiques, au meilleur marché possible, et garantira son travail pour une année, enfin sa clientèle sera servie désormais avec toute la célérité désirable, vu qu'il va être aidé de son frère, ouvrier horloger-bijoutier très entendue, qui vient de partir d'Europe pour rejoindre le sousigné à Québec.

G. A. KRAUTH. Québec, 7 août 1857.

Joalleries Nouvelles, MONTRES, PENDULES, OUVRAGES PLAQUÉS ET AUTRES ARTICLES DE FANTAISIE.

C. J. ARDOUIN, IMPORTATEUR, HORLOGER, BIJOUTIER, Etc., Etc., Etc. 25, Rue de la Fabrique.

Adjoignant le magasin de Marchandises sèches de Wm. Laird, en face du marché de la Haute-Ville.

Reçu par les steamships et le chemin de fer, et maintenant en magasin.

UNE VARIÉTÉ D'Articles superbes en sa Ligne. CHAINES D'OR ET PLAQUÉS, CACHETS GRAVÉS ET SOLIDES POUR MESSIEURS, BAGUES ET ANNEAUX.

ANNEAUX POUR DAMES en grande variété de goût et de prix.

CAMAILLONS de patrons variés et de tous prix. BRACELETS montés en or et en argent, BRACELETS d'or, d'argent, d'agate, de Camee, Mosaique et autres sortes.

Attaches de boutons, d'or et d'autres espèces, Chaînes pour manchettes, Épinglettes.

Plumes d'or avec manches d'or et d'argent, Tranchants et Fourchettes pour le poisson, Couteaux pour gantoux, assortiment de couteaux, Fourchettes et Cuillères, Pots, Boîtes à carte, etc.

Barrettes plaquées, avec entourage de toutes espèces, et autres articles.

MONTRES, ARTICLES DE FANTAISIE, PENDULES AMÉRICAINES, Etc., et une grande variété d'autres effets, à prix réduits, et avec un escompte libéral pour argent comptant.

C. J. ARDOUIN Prend la liberté d'annoncer qu'il est prêt à entreprendre les plus difficiles et les plus délicates réparations à faire aux Montres et pendules, et de s'en acquitter à la satisfaction du commandeur, si non, de ne rien exiger en paiement, faisant ainsi disparaître la nécessité d'envoyer en dehors des limites du pays pour les dits ouvrages.

N. B.—Cadrans de montre faits à ordre, ou remis à neuf. Québec, 11 juillet 1857.

FER EN GUEUSE. Venant d'être reçus par le Martin Luther:—

100 TONNEAUX FER en gueuse No. 1 de Giengarnock. A vendre par RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 21 juillet 1857.

BLANCS DE COUR, A VENDRE A CE BUREAU.

POMPES A INCENDIE A VENDRE. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 19 août 1857.

A VENDRE, QUATRE POMPES A INCENDIE, dont l'Aqueduc permet à la Corporation de disposer: La Pompe No. 10, de fabrication anglaise, 1ère classe. Les Pompes Nos. 6 et 5, faites par M. Lemoine, 2e classe.

La Pompe No. 2, faite par McKenzie, 2e classe. On pourra les voir en tout temps en s'adressant à M. WELLS, l'Inspecteur du Feu, rue Saint-Joachim, Remparts.

Par ordre, F. X. GARNEAU, Greffier de la Cité.

A VENDRE. 500 TONNEUX meilleur Charbon à vapeur, débarqué de l'Augusta, frété de Liverpool, par RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 18 août 1857.

FARINE ENTIERE. 100 SACS Farine entière de qualités assorties, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sauteurs, Rue St. Pierre.

Québec, 12 août 1857.

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT figurent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est à souhaiter que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tout le pays.

Les BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles, d'exprimer en dollars et en cents le montant des billets ou effets à escompter ou à collecter et qui échouent le ou après le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout chèque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal.

1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal—D. DAVIDSON, Caissier.

Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord—THOS. PATON, directeur général.

Pour la Banque Commerciale du Canada—C. S. ROSS, Caissier.

Pour la Banque du Haut-Canada—THOMAS G. RIDOUT, Caissier.

Pour la Banque de la Cité—F. MACCULLOCH, Caissier.

Pour la Banque de Québec—C. GETHINGS, Caissier.

Pour la Banque de Gore—A. STEVEN, président.

Pour la Banque du Peuple—B. H. LEMOINE, Caissier.

Pour la Banque de Molson—WILLIAM MOLSON, président.

Pour la Banque de Toronto—A. CAMERON, Caissier.

Pour la Banque du District de Niagara—THOMAS R. MERRITT, vice-président. 5 juin 1857.

EMPOIS, LUSTRE-D'ARGENT D'OSWEGO POUR LE BLANCHISSAGE. CET EMPOIS EST MANUFACTURÉ PAR

T. KINGSFORD & FILS, OSWEGO, N. Y. et est offert au public comme un

ARTICLE PARFAIT. Il est fait avec du Blé d'Inde, sans fermentation, il est fin et doux et peut-être conservé aussi longtemps qu'on le désire sans se détériorer, sans perdre de sa qualité.

Il est maintenant incontestablement établi que l'empois provenant du blé d'Inde est meilleur pour le blanchissage que celui qui est fait avec du blé, ou autres grains. Il donne une magnifique apparence au linge; embellissant le tissu de l'étoffe et le laissant en même temps moelleux et flexible.

Mais on peut obtenir tout degré de raideur en épaississant l'empois. La manufacture d'empois de la compagnie est la plus considérable du monde, produisant vingt tonneaux par jour.

En fournissant constamment UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE, la compagnie a gagné la confiance du public et c'est elle qui approvisionne actuellement une grande partie des États.

Notre article connu sous le nom d'EMPOIS DE BLÉ D'INDE ou BLÉ D'INDE PRÉPARÉ se vend bien à Québec et y est en grande faveur. Il prend aussi la place de l'Arrow-Root des Bermudes à laquelle il est bien supérieur en regard à sa pureté et à sa délicatesse.

Nos articles sont généralement vendus par les Marchands-épiciers. Québec, 22 Mai 1857.

ASSURANCE. Le sousigné ASSURE contre les PERTES occasionnées SUR MER, SUR LES FLEUVES et PAR LE FEU.

A. FRASER, Bâtisses de Dean. Québec, 4 mai 1857.

Compagnie d'Assurance Provinciale DE TORONTO. A. FRASER, AGENT. Bâtisses de Dean, Québec, 4 mai 1857.

VINS SUPÉRIEURS D'ANDALOUSIE. VENANT d'être reçus par le Challenger, frété de Cadix, un assortiment de VINS SUPÉRIEURS D'ANDALOUSIE (José de Paula) en barriques, quarts et octaves.

à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 17 juin 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇUS, Par le Grampian. 4 QUARTS Eau-de-vie, 2 tonnes Whisky Ecossais supérieur, Et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 13 juin 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇUES ET A VENDRE. 110 CAISSES GÉNIEVRE OLD TOM, de qualité supérieure, par RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 13 juin 1857.

Venant arriver par le Hawk, frété de Bordeaux, et à vendre: VINAGRE de Bordeaux, de Byat & Cie., en tonneaux tierces et quarts, 50 Balles Naix, 25 Caisse Vin de St. Estephe, 25 do de Rouge de Leoville. S'adresser à RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 9 juin 1857.

STEAMERS REMORQUEURS DE LA PROVINCE. VIS est par le présent donné que D'HUI au 15e jour d'OCTOBRE prochain, les taux pour touage tels qu'établis par une proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général, sont par le présent réduits de cinquante pour cent.

Québec, 20 juin 1857. F. BABY.

EN VENTE: LE CANADA RECONQUIS PAR LA FRANCE; OUVRAGE ILLUSTRÉ DE SIX GRAVURES ET D'UNE CARTE, ET SUIVI

De Pièces Justificatives, PAR M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sauteurs, Rue St. Pierre.

PRIX.—3s. 0/1. E. R. FRÉCHETTE. LIBRAIRIE CANADIENNE, 21, rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, 2 juillet 1857.

DEPOTS DE A. & S. NORDHEIMER, TORONTO & MONTREAL. Constamment en mains, le plus grand assortiment de PIANOS, des plus célèbres fabrications de STODART, New-York, CHICKERING, Boston, DUNHAM, New-York.

Aux prix les plus réduits de la Fabrique. Aussi: Une grande variété de PIANOS de plusieurs autres fabrications bien connus, tel que BACON & RAYES, NEVES, LIGHT & NEWTON, BOURMANS & GRAY, HALLETT, DAVIES & Cie., BROWN & ALLEN, etc., etc.

BRADWOOD & FILS, COLLARD & COLLARD, Londres, Angleterre, ERARD, DEBAIN, Paris, France.

Une avance libérale faite sur les vieux Pianos pris en échange.

EN conséquence de l'avertissement ci-dessus, le sousigné prend la liberté d'annoncer qu'il a été nommé par M. A. & S. NORDHEIMER, leur AGENT POUR LA VENTE des célèbres Instruments ci-dessus désignés, à Québec et ses environs, et qu'il désire attirer l'attention publique sur un

CHOIX SOIGNÉ DE PIANOS qu'il vient de recevoir, et qui peuvent être vus à son magasin, No 301, Rue St-Jean, en dehors de la Porte.

Tous les Pianos sont garantis pour CINQ ANS. HENRY OWEN. Québec, 6 juin 1856.

AVIS. Les sousignés ne seront pas responsables d'aucune dette contractée par les hommes de leurs steamers ou de leurs barges, sans un ordre à cet effet, et signé par leur agent.

HOOKER, JACQUES & Cie. Québec, 8 avril 1857, jon

Société de Construction de Québec. VIS est par le présent donné que la Société de Construction de Québec est maintenant prête à composer avec ses actionnaires-emprunteurs, et à racheter les parts des actionnaires qui désiraient se retirer de la Société.

Par ordre, F. VÉZINA, Sect.-Trés. Québec, 12 mai 1857.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LIVERPOOL ET DE LONDRES, 37, Rue Castle, Liverpool.

BUREAU PRINCIPAL—SUCCEURALE EN CANADA—MONTREAL. CAPITAL.....£2,000,000.

Les chiffres suivants démontrent les grandes affaires transigées par la Compagnie, pour les années 1855 et 1856:

1855: £186,271—Primes d'Assurance contre l'Incendie—£292,279 98,559—Soides d'Assurance.—108,307

LES sousignés, AGENTS pour la susdite Compagnie, sont prêts à accepter des RISQUES contre le feu, à des TERMES MODÉRÉS. RYAN, BROTHERS & Cie., 37, rue St-Pierre, Basse-Ville. Québec, 24 avril 1857.

SAVON DE LIVERPOOL. Venant d'être reçus par le Westford:—

650 BOITES SAVON de Liverpool de la fabrique de STRELE, et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 21 juillet 1857.

SEL DE ST. UBES. UNE petite cargaison de SEL de St. Ubes, attendu de jour en jour par le Nero Octavo et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 3 juillet 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇUS PAR LE PATRIOT. 150 QUARTS FICHES de la Belgique, et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 25 juin 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇUES PAR LE REFUGE, ET A VENDRE:—

100 CAISSES vertes Génieuvre d'Ananas, 50 do rouges do do, 25 boîtes Chandelles de la fabrique de Stearine. Par RYAN BROTHERS & Cie. Québec, 25 juin 1857.

EN DÉBARQUEMENT DU PEARL. 34 BOITES MARINADES Assorties, 8 do Mustarde de Durlinn, 3 do Sauce de Champignons, 3 do Huile de Castor.

Et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 5 juin 1857.

Villa Montmorency. M. A. ALEXANDRE MOULINS, de France, a l'honneur d'annoncer au public canadien et aux personnes étrangères visitant le Canada et le district de Québec en particulier, qu'il vient d'ouvrir à Montmorency, dans le voisinage immédiat des Châtes, UN RESTAURANT A LA FRANÇAISE où l'on trouvera tout ce que l'on peut désirer de mieux et de plus délicat en raffinement de toute espèce, comme GLACES, SOUSSES, LIQUEURS, etc., ainsi que des diners improvisés d'après toutes les règles de l'art culinaire le plus moderne.

Aux personnes demandant des PIQUE-NIQUES, M. Moulin se fait fort de les recevoir dans ses bosquets autour de la Villa MONTMORENCY, de manière à les y faire revenir cent fois. VENEZ, VOYEZ, JUGEZ!

CHAMPAGNE DE LA MAISON CLICQUOT. VENANT d'être reçus par le Hawk, frété de Bordeaux, et à vendre: 30 Caisse CHAMPAGNE de la MAISON CLICQUOT. RYAN BROTHERS & Cie. Québec, 12 juin 1857.

CIMENT ROMAINE. Venant d'être reçu par le Montmorency: 100 QUARTS CIMENT ROMAINE et à vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 10 juin 1857.

A VENDRE: EN DÉBARQUEMENT du Linden:—250 Tonneaux Charbon à vapeur de qualité supérieure. S'adresser à RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 9 juin 1857.

VENANT D'ÊTRE REÇUS ET A VENDRE: 50 QUARTS Sucre écru, 30 do de brillant de Bristol, 50 canistres Thé impérial, 100 sacs Riz, 19 boîtes Raisins de Corinthe, 1 tonneau Muscade, 63 tonnes Aile forte de Paisley, en bouteilles de pintes et chopinet, 45 sacs Poivre noir, Huile de Loup-marin en tonnes et quarts, 20 tierces Couperose verte, 12 boîtes Pierre bleue d'ouïre-mer, 18 tonneaux Blanc de Paris, 178 do do d'Espagne. RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 27 mai 1857.

EAU DE COLOGNE. VENANT d'être reçus, quatre boîtes Eau de Cologne supérieure. RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 15 mai 1857.

WISKEY A VENDRE. VENANT d'être reçus et à vendre par les sousignés: 20 quarts Whisky Ecossais, 10 do do irlandais. RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 12 mai 1857.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: VINS D'OPORTO, de qualité supérieure, en barriques et boîtes de 3 douzaines chacune. Vins d'Andalousie, pâle et doré, en quarts, octaves et boîtes de 3 douzaines chaque. Eau-de-vie (Planat & Cie.) pâle et foncé en barriques, quarts et boîtes. Porter, (Guinness XXX.) en pintes et chopines. Vinaigre de Bordeaux, de Bizat & Cie. en barriques, tierces et quarts. Savon de Liverpool, de Blake & Maxwell et de Steele. Quelques canistres de Thé Twaanky Muscades, Sardines. —AUSI—

50 Pièces toile à voile, depuis Nos. 1 à 6. 40 Quintaux Bouchons de liège. 30 Quarts fiches de la Belgique, de 5 1/2, 6 et 6 1/2 ponce. 1 Caisse Mousseline. RYAN, BROTHERS & Cie., Rue St. Pierre. Québec, 24 avril 1857.

A VENDRE: En débarquement de "l'Industrie!" 150 TONNEAUX fer en gueuse No 1 de Giengarnock. S'adresser à RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 27 mars 1857.

A VENDRE: LA GOLETTE (YATCH) fine voilière FALCON, de la jauge d'environ 30 tonneaux, maintenant en hivernement à l'anse de Sillery. S'adresser à EDWARD LEMESURIER, Chambres Commerciales. Québec, 23 février 1857.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: EAU-DE-VIE de Planat & Cie., noire et foncée, en barriques, quarts, et boîtes de 1 douzaine chaque. Vins d'Andalousie, en quarts et octaves. Vin d'opoto de qualité supérieure, en tonnes. Vinaigre de Bordeaux, de Bizat & Cie., en barriques tierces et quarts. Porter de Dublin, Guinnesses XXX, en pintes et chopines. Savon de Liverpool, de Blake & Maxwell, et de Steele & Fils. 10 Canistres Thé Twaanky. 2 bouquets Muscades. Sardines de conserve en demi-boîtes et quart-boîtes de ferblanc. —AUSI—

Un petit lot de Haches larges et étroites de charpentiers en bâtiment, et Quelques boîtes de Tilles. Environ 40 quintaux Bouchons de liège. RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 21 janvier 1857.

VINS EN BOUTEILLE. LES sousignés ont en mains l'assortiment de choix suivant de VINS FRANÇAIS et d'ESPAGNE, savoir: CHAMPAGNE, "Fleur de Sillery," Do, "Grappe Dorée," Château Labranche, rouge et blanc Haut Sauterne, do, Bourgogne, "Clos Vougeot," rouge, Do, "Romanée 1 & II," do, Do, "Richebourg," do, Do, "Volnay," do, Do, "Nuits," do, Do, "Montrachet," blanc, Do, "Meursault," do. Claret, St-Julien. —AUSI—

Vins supérieurs d'Oporto et d'Andalousie. A vendre par RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 9 janvier 1857.

AVIS AUX MEDECINS

AUX ETUDIANTS EN MEDECINE.

Le docteur est chargé de vendre l'APOTHECAIRERIE de son fils le Docteur Grasson, à des conditions très libérales. C'est une occasion rare de se procurer, outre l'assortiment complet de fioles, Bouteilles, etc., pour médecins, les meilleurs Instruments de Chirurgie et autres, et plusieurs préparations anatomiques, ainsi que divers ouvrages choisis et les plus récents sur l'art médical, etc. On peut voir le tout à la demeure de

CHS. BOURGET, N. P.

Pointe-Lévy, 1er octobre 1857.

AVIS.

UN JEUNE HOMME ACTIF, sachant l'anglais et le français, trouvant de l'emploi dans un magasin de la Basse-Ville. S'adresser à ce bureau. Québec, 2 octobre 1857. 4f

A VENDRE PAR

C. P. PELLETIER,

100 QUARTS FLEUR supérieure inspectée, de la nouvelle récolte. Québec, 30 septembre 1857.

BRIQUES A FEU.

50,000 BRIQUES à feu de qualité supérieure, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 30 septembre 1857.

SIROP BRILLANT.

150 TONNES SIROP BRILLANT des herbades, à vendre par LANE, GIBB & Cie. Québec, 30 septembre 1857.

POISSON A VENDRE.

Venant d'arriver et à vendre par les soussignés : 79 QUARTS Merluces saées, 114 do Harengs-fondus N° 1, de qualité supérieure, (saés) 2 quart Anguilles, 1 do Piles de mer, 4 do Langues et Vessies, 1 tinette Vessies. RYAN, BROTHERS & CIE. Québec, 26 septembre 1857.

En débarquement de la goëlette Industry, frété de Gaspé.

HUILE de Morne, Grande Morne de table, Morne verte, Maquereaux et Harengs, Et à vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 25 septembre 1857.

BOEUF.

8 TIERCES Boeuf Prime Meas du Canada, pour clore une consignation. A vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 25 septembre 1857.

FARINE.

FARINE nouvelle du Canada, fine et supérieure, venant d'être débarquée et à vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 25 septembre 1857.

RIZ.

100 SACS Riz E. L., très-net, très-fin, venant d'être reçu par le steamship, et à vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 25 septembre 1857.

EN DEBARQUEMENT.

200 CANTISTRES Thé Souchong et Congou, 50 do do Java et Souchong de première qualité, 200 quarts Mélasse de Cassonade, 50 barriques Huile d'olive, —Aussi— Sucre écrasé et blanchi. —Et attendus de jour en jour— 500 boites Thé Hyson et jeune Hyson, Et à vendre par GIBB & ROSS, 125. Québec, 21 septembre 1857.

VENANT D'ARRIVER

par les vaisseaux ANGLESEA et E. A. BRIGHT. 500 BOITES Tôle de Glamorgan & Cie., 200 do Ferblanc I C et IX de Coke & Charcoal, Et à vendre par GIBB & ROSS, 125. Québec, 21 septembre 1857.

EN RECEPTION

Du Panther et du Mary Carson. MOUTARDE de VIX en flacons de 1 lb. et 4 lb. Do Coleman en caisses de 2 douzaines. Do do en jarres de 4 lb. Sel de Table en caisses. Coton à mèche en sacs de 28 lbs. Savon brun de Windsor en boites de 28 lbs. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Basse-Ville, 19 septembre 1857.

VIN DE PORTE ET DE MADERE.

VIN DE PORTE, qualité supérieure, en quarts et octaves, de différentes marques. —Aussi— 50 douzaines vieux Vin sucré d'Oporto. 50 do do sec do —Et— 50 douzaines Vin supérieur de Madère. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Basse-Ville, 16 septembre 1857.

VINS DE PORTE ET D'ANDALOUSIE.

UN assortiment considérable de Vins de Porte et d'Andalousie en quarts et octaves. RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 5 septembre 1857.

L'ASSORTIMENT A MEILLEUR MARCHÉ

DE

Mantilles, Soies, Dentelles, Tapis, Prélarts,

QU'IL SOIT POSSIBLE DE SE PROCURER EN CETTE VILLE,

SE TROUVE

AU NOUVEAU MAGASIN

DE

H. & M. BENJAMIN.

HAUTE-VILLE.

Québec, 16 septembre 1857.

PHARMACIE CANADIENNE.

COIN DES RUES

Pont et des Fosses. ST. ROCH.

Le soussigné a l'honneur d'informer les médecins de la campagne qu'il a ouvert une Pharmacie à St. Roch, au coin des rues du PONT et des FOSSES. Les drogues qu'il offre en vente sont de la plus grande pureté et les prix sont aussi bas que ceux d'aucun autre Apothicaire de cette ville. On peut aussi se procurer à son établissement toute espèce d'ARTICLES DE GOUTS et de PARFUMERIES. Les marchands de la campagne trouveront aussi toute espèce de Remèdes à Patentes sur le prix desquels on donnera à l'acheteur un escompte raisonnable.

—Aussi— Essence de Menthe, Sirops de Tempérance de toute sorte, tel que Sirop de Gingembre, Vanille, Sabonardille, d'Anis, Orangeet de Citron. C. DEGUISE. Québec, 12 septembre 1857.

DEPARTEMENT des TRAVAUX PUBLICS. AUX CONTRACTANTS.

DES commissions pour la construction de Trois Pontons à l'embouchure de la rivière St. Maurice, Trois-Rivières, et enlusses de Soumission pour Travaux sur le St. Maurice, devant reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le SEPTIEME jour d'octobre prochain. Le Contractant sera requis de prendre du Département, le bois nécessaire à la construction du dit ouvrage, au prix de sept sous par pied courant. Les plans et spécification sont déposés au bureau du Surintendant à Trois-Rivières, où toutes les informations nécessaires seront données. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Sec. Département des Travaux Publics, } Toronto, 25 septembre 1857. }

NOUVELLES MARCHANDISES DE MODES DE MANUFACTURE ANGLAISE ET FRANÇAISE CHEZ MME. H. JACOBS.

La soussignée vient de recevoir par les steamers Indian, Elizabeth Jane, et Europa un superbe assortiment de choix de Fleurs françaises, Chapeaux pour la saison, Mantilles en drap et en velours de soie, Ornaments pour la tête, Garnitures de chapeaux, Plumes, Cordonnets de fil, Voiles de fil, et une grande variété d'autres articles.

Et attendu de jour en jour, une grande variété de Chapeaux en velours de soie. Les Dames qui désirent se procurer des Chapeaux et des Mantilles, etc., dans les derniers goûts, voudront bien venir, avant d'aller ailleurs, visiter mon assortiment de Marchandises, vu que tous mes effets me sont venus directement des premières Maisons de Modes de l'Europe. H. JACOBS, Rue Fabrique. Québec, 24 septembre 1857.

AVIS.

LES soussignés, en sollicitant avec empressement le patronage de leurs amis et du public en général, prennent la liberté de les informer qu'ils succèdent à l'établissement de feu MM. M. HANLEY & CIE., et qu'ils auront constamment en mains un assortiment complet de provisions et d'autres articles d'épicerie, dont ils disposeront aux plus bas prix de marché pour argent comptant. J. B. DION & CIE., Marchands à commission et consignataires. Québec, 5 août 1857.

SEL A VENDRE.

5000 POCHES SEL fin, manufacturé du sel de Rock, et expressément préparé pour saler le beurre et pour l'usage de la Table, par H. LENFESTEV, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 24 juillet 1857.

VENANT D'ARRIVER PAR LE RUSSIA.

Et à vendre par les soussignés : 230 TONNEAUX FER en gousses N° 1. 200 do CHARBON à vapeur de première qualité. RYAN, BROTHERS & Cie. Québec, 6 juillet 1857.

AUX PROPRIETAIRES DE MAISONS A LOUER.

UNE Famille désirerait trouver dans Québec, ou dans les alentours, une MAISON bien située. S'adresser au Bureau du Canadien, Québec, 18 juit 1857.

A VENDRE. A vendre par le soussigné : CHARBON à grille de la meilleure qualité, pour l'usage des familles. —Aussi— Charbon à forge. WM. HENRY ROY, Quai St. André. Québec, 18 septembre 1857.

PAYEZ VOS COTISATIONS. Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, 20 août 1857.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à toutes les personnes qui doivent à la Corporation de cette Cité, qu'aucun compte ne leur sera fourni dorénavant à domicile, tant pour les cotisations que pour le prix de l'eau, et que nul collecteur ne sera envoyé pour en percevoir le montant. AVIS est aussi donné à tous les contribuables de venir payer ce qu'ils doivent d'ici au 1er SEPTEMBRE prochain, à ce Bureau, après lequel temps il sera pris des mesures légales contre tous ceux qui n'auront pas encore payés, sans distinction et sans autre avis. Par ordre, AUG. GAUTHIER, Trésorier de la Cité.

A VENDRE. 250 QUARTS BISCUITS, No. 1. 175 do do No 2 au vin. 25 do do à la Soude (Soda Biscuit) au sucre. 25 do do à l'eau. MASSON, HUOT et CIE., Rue St. Pierre, vis-à-vis la Douane. Québec, 20 juillet 1857.

VINAIGRE DE TOILETTE!!!

A LA Librairie Canadienne: VINAIGRE AROMATIQUE, COSMÉTIQUE ET ANTI-MÉPHITIQUE, d'JEAN VINCENT BULLY, DISTILLATEUR A PARIS, seul admis aux Expositions de 1823 et 1837. Ce Vinaigre balsamique, sanitaire et tonique, favorable à la santé, est consacré à la toilette, aux bains, et à la saubrité. Il prévient et dissipe les boutons, feux, dartres miliaires, éphélides, rugosités. Il rafraîchit et blanchit la peau, la rend mollesse et satinée. Il convient aux hommes, pour calmer à l'instant l'irritation causée par le rasoir. Aux dames, pour les usages délicats et ordinaires de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint. Son onction tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, et légué à ses fibres assouplies une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre la leucorrhée. On s'en sert en l'associant à l'eau pure à la dose d'un tiers au moins de ce qu'on use d'Eau de Cologne, il la surpasse en efficacité. Son emploi est parfait pour aromatiser des bains régénérateurs qui favorisent les importantes fonctions du derme. Des frictions de ce cosmétique rétablissent la transpiration, soulagent les rhumatismes. On calme les maux de tête en l'aspirant et en s'en frottant les tempes. On éteint l'inflammation des paupières et on fortifie les yeux en y recevant sa vapeur produite par la chaleur des mains. Il dissipe le piteux et l'amertume de la bouche, la rafraîchit et donne une haleine agréable. Il nettoie, blanchit les dents et raffermi les gencives. Quelques gouttes dans un verre en font un excellent digestif. Appliqué à l'instant sur une brûlure, il en empêche la tuméfaction. Outre son emploi pour l'entretien du corps, qu'il rend sain et dispos, il en éloigne le mauvais air et garantit de la contagion. On en fait grand usage sur mer et aux colonies contre les brumes et miasmes délétères. On s'en sert pour assainir et parfumer les appartements. La fabrique de ce vinaigre est à Paris, 298, rue Saint-Martin. Le nom de ED. PISAUD se trouve incrusté dans chaque flacon qui est revêtu d'une étiquette constatant ses propriétés. E. R. FRÉCHETTE, 21, rue La Montagne, Basse-Ville. IMPRIMERIE CANADIENNE, Québec, 8 mai 1857.

A VENDRE A la Librairie Canadienne, LE TARIF CANADIEN de 1856, compilé par J. B. A. CHARTIER, écrivain. Prix 74d.

SAVON SUPÉRIEUR de la MAISON CASEY.—250 boites Savon de Liverpool maintenant en débarquement du Pride of Canada. M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 16 septembre 1857.

CIGARES de la HAVANE.—25,000 Cigares supérieures venant d'être reçues, comprenant les qualités les plus recherchées. A vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 16 septembre 1857.

CRISTAUX PURIFIÉS—5 caisses Cristaux Purifiés maintenant en débarquement du Panther, et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 16 septembre 1857.

CHOCOLAT—50 boites Chocolat pour les confiseurs et de fantaisie, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 12 septembre 1857.

TABAC EN FEUILLE—10 boucots Tabac en feuille de Kentucky de première qualité, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 12 septembre 1857.

HARENGS RONDS—250 quarts Harengs ronds de première qualité, maintenant en débarquement et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 12 septembre 1857.

BISCUIT DE MER—50 sacs Biscuit de mer N° 1, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 25 août 1857.

VIN DOUX, VIN DOUX supérieur en quarts, venant d'être reçu et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 6 août 1857.

SEL DE TABLE DE DAVIDSON. 50 QUARTS SEL A PATENTE DE TABLE de la maison DAVIDSON. A vendre par M. G. MOUNTAIN & CIE., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 20 juillet 1857.

VENANT d'être reçus par le chemin de fer Grand Tronc. 50 boites Poivre Moulin, 50 do Café do, 25 do Gingembre do, 15 do Epices do, 10 do Cannelle do. Et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 16 juillet 1857.

BRIQUES A FEU. 18,000 BRIQUES A FEU, de qualité supérieure, maintenant en débarquement et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Rue St. Pierre. Québec, 14 juillet 1857.

SUCRE POUR CONFIRE. 55 QUARTS SUCRE pour confire, de diverses marques. A vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 13 juillet 1857.

HUILE PALE DE LOUP-MARIN. 20 QUARTS HUILE PALE DE LOUP-MARIN. A vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 13 juillet 1857.

MORUE SÈCHE. 100 QUINTAUX MORUE SÈCHE de qualité supérieure. A vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 13 juillet 1857.

SEL! SEL!! ATTENDU de jour en jour—3,500 sacs Gros SEL de Liverpool, par le Burlington. Et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, Rue St. Pierre. Québec, 10 juillet.

POISSONS SALÉS. 40 QUARTS Poissons nouvellement préparés et salés, attendus de jour en jour et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs. Québec, 9 juillet 1857.

CITRONS NOUVEAUX. VENANT d'être reçus et à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie. Québec, 9 juillet 1857.

Savon de Liverpool de la Fabrique de Casey. 500 BOITES SAVON, venant d'être reçus du St. Patrick, à vendre par M. G. MOUNTAIN & Cie., Bâtisses des Sœurs, rue St. Pierre. Québec, 2 juillet 1857.

THÉS FRAIS. 150 CANTISTRES Thés frais, comprenant: vieux et jeune Hyson, de qualité supérieure. Extra à déjeuner Souchong, Hyson, Twanky, etc., etc. A vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 21 janvier 1857.

BOUTEILLES A VIN. 75 PANIERS contenant 1 grosse chaque. A vendre par M. G. MOUNTAIN. Québec, 21 janvier 1857.

CHANDELLES DE SPERME (à Patente). VENANT d'être reçus par le Chemin de Fer Grand Tronc. M. G. MOUNTAIN. Québec, 21 janvier 1857.